

URBANISME
TRANSITOIRE :
CATALYSEUR
D'UN PROJET
URBAIN
DURABLE ?

REPRODUCTION INTERDITE, TOUS DROITS RÉSERVÉS ©
MÉLISSA BIARD

QUELQUES MOTS POUR



Je remercie tout d'abord Rachid Kaddour, tuteur de mémoire pour son écoute, sa disponibilité et ses recommandations. Cécile Ginez, Carole Petit, Théo Flamand, Elodie Fournel, Lionel Chabot et Patrick Biard pour leur temps, documents et conseils donnés lors de nos échanges. Enfin, je tiens à remercier ma famille pour la relecture et le soutien apporté durant ces mois de préparation.

REPRODUCTION INTERDITE, TOUS DROITS RÉSERVÉS ©
MÉLISSA BIARD

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS	7
INTRODUCTION	9
12-25 / I- VERS UN URBANISME AU SERVICE DES USAGES	
1.1.L'expérimentation dans l'aménagement urbain	14
1.2. Une pratique hybride: l'urbanisme transitoire	17
1.3. Les transitions sociétales: nouvel enjeu du maître d'ouvrage	21
26-47 / II- L'EXPÉRIMENTATION D'USAGES TEMPORAIRES : EXPÉRIENCE DE SAINT ROCH	
2.1. Présentation de l'objet d'étude	28
2.2. Innovation et jeux d'acteurs	32
2.3. Actions temporaires et leurs effets	37
1.3. Les transitions sociétales: nouvel enjeu du maître d'ouvrage	44
49-62 / III- OSER LA VILLE SENSIBLE: VERS UN URBANISME TRANSITOIRE INTÉGRÉ	
3.1. Limites des démarches transitoires	50
3.2. Ouverture du rayon d'action des maîtres d'ouvrages	58
CONCLUSION	63
BIBLIOGRAPHIE	67
ANNEXES	71

INTRODUCTION

.....

Le monde contemporain hérite d'une planète usée. Des villes se rassemblent à l'échelle mondiale au sein de réseaux tels que I.C.L.E.I.³ pour dénoncer les dérives d'un aménagement urbain consommateur de ressources et recherchent des alternatives durables. Ces dérives constatées ont un impact social (montée de l'individualisme), économique (approche linéaire de l'utilisation des ressources) et environnemental (étalement urbain). Les délaissés urbains comme les friches, dent creuse ou espaces publics négligés, représentent une part importante des villes françaises. Il y avait par exemple 11,9% de taux de vacance à Saint-Étienne⁴ en 2016. Ils témoignent d'une urgence à fabriquer la ville autrement. L'enjeu des concepteurs de la ville est désormais d'engager une transition au travers de leurs pratiques pour tendre vers une fabrique durable et inclusive.

Les villes se mobilisent et mettent en place des projets d'urbanismes transitoire, à savoir, l'insertion de projets d'occupation temporaires d'espaces en attente de projet, au service de redynamisation de quartiers.

La dernière biennale d'art contemporain de Lyon (session 2019) prend place dans l'ancienne usine Fagor-Brant⁵, dans le quartier de Gerland, en pleine mutation. La friche industrielle, destinée à être transformée en logements et bureaux dans un futur projet urbain a pu être réveillée durant six mois pour accueillir les expositions. Le temps de latence, entre le moment où l'usine a été abandonnée et celui où son projet final est réalisé sert d'opportunité au déploiement d'occupations artistiques dans le but de pouvoir préfigurer le projet final.

D'autres villes, telle que Saint-Étienne privilégient la participation active des citoyens dans la transformation temporaire de délaissés urbains.

La biennale du design *Human Cities* (session 2017) pose ainsi la question de l'échelle urbaine et de la co-création. Elle met en avant le travail de deux structures associatives stéphanoises, Hypermatière et Ici Bientôt qui œuvrent pour la transformation et la dynamisation d'anciens quartiers ouvriers.

Les villes s'intéressent de plus en plus à l'urbanisme transitoire comme tremplin permettant la mise en place de nouvelles dynamiques territoriales basées sur

³ International Council for Local Environmental Initiatives (conseil international pour les initiatives écologiques locales). Programme qui regroupe des villes à l'échelle mondiale pour favoriser la mise en place des projets de développement durable. (Densification des villes, énergies vertes...)

⁴ www.insee.fr/fr/statistiques

⁵ Ancienne usine d'électroménagers fermée en 2015

l'expérimentation. Ces démarches permettent d'associer les citoyens et de manière générale, renouveler l'imaginaire autour des espaces délaissés.

Le déploiement de tels projets reste néanmoins récent et souvent marginal, notamment auprès des maîtres d'ouvrages publics. Ceux-ci définissent les grandes orientations du projet et ses objectifs temporels et financiers. Incrire dans le projet l'expérimentation d'usages temporaires peut être source d'incertitudes, et remettre en question les processus classiques d'aménagement urbain.

En quoi, l'investissement temporaire d'un espace en attente de projet peut être structurant pour le maître d'ouvrage dans le processus de projet urbain ?

Ce mémoire tente d'apporter des éléments de réponse à cette problématique en s'appuyant sur des études bibliographiques traitant de l'urbanisme transitoire, sur un cas d'étude et propose une réflexion approfondie nourrie par des apports bibliographiques et des entretiens avec des experts de l'urbanisme transitoire et du développement durable. Ce travail identifie, analyse et questionne les apports pour le maître d'ouvrage concernant l'intégration d'actions transitoires dans le processus de revitalisation d'un quartier.⁶

La première partie s'articule autour d'une analyse théorique. Elle introduit les notions d'urbanisme transitoire et de rythmanalyse, précise les types d'acteurs et leur rôle dans le cadre d'un projet d'urbanisme transitoire pour caractériser les enjeux liés à la figure du maître d'ouvrage.

La deuxième partie confronte les notions théoriques à un cas pratique, celui du projet de revitalisation du quartier Saint-Roch, à Saint-Étienne. Trois axes d'analyses sont retenus : l'innovation sociale et jeu d'acteurs, les actions temporaires et leurs effets et enfin l'intégration de l'expérimentation dans le projet urbain.

La troisième partie, étudiera les limites du transitoire et les changements nécessaires et possibles dans les pratiques du maître d'ouvrage pour viser la fabrique urbaine durable. La problématique pourra ainsi être précisée, au besoin questionnée.

⁶ Revitalisation urbaine : L'opération de revitalisation des territoires (ORT) de 2018, par la rénovation de l'habitat et des commerces vise à « Créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire ». (www.cohérence-territoires.gouv.fr)



FIGURE 1. COUR D'UN IMMEUBLE DE SAINT-ROCH (PHOTO PERSONNELLE)



I. VERS UN URBANISME AU SERVICE DES USAGES

.....

« C'est la vie humaine qui gouverne le bâti, une vie passagère, contradictoire, excessive, aléatoire, qui ne cherche pas à s'éterniser dans des bâtiments monuments, mais à s'objectiver dans des constructions variables, modulables, atmosphériques qui soient à son image et puisse ainsi vibrer continuellement avec elle » - B. Bégout

Cette partie propose une analyse théorique basée sur des écrits d'architectes, philosophes et sociologues sur l'évolution de l'aménagement urbain depuis 1945 jusqu'à l'introduction de l'expérimentation en 2010. Les notions associées à l'urbanisme transitoire seront présentées à travers son histoire et ses définitions. Les enjeux liés au projet urbain et à chacun de ses acteurs, en particulier ceux associés travail et rôle du maître d'ouvrage public seront étudiés.

⁷ Bruce BEGOUT, *Dériville : Les situationnistes et la question urbaine*, éditions inculte, 2017

1.1. L'EXPÉRIMENTATION DANS L'AMÉNAGEMENT URBAIN

En France, depuis l'après-guerre, le processus d'aménagement urbain évolue en faveur d'un urbanisme plus humain et adapté aux dynamiques mouvantes de la ville. Les stratégies territoriales classiques sont remises en question aujourd'hui. Malgré une volonté de transition vers une ville durable, des non-sens apparaissent ; les métropoles grandissent au détriment du potentiel des villes moyennes, les processus d'aménagements sont de plus en plus complexes et longs et leur gouvernance comme figée dans une approche hiérarchique. En effet, les habitants expriment le souhait d'être plus impliqués dans la fabrication de la ville et les professionnels, d'avoir des méthodes de travail plus flexibles, associant d'autres corps de métiers.

Un premier aperçu historique de l'évolution de la planification urbaine permet de mettre en évidence l'origine de cette urgence à fabriquer autrement la ville.

L'urbanisme est, jusqu'en 1940, une science appliquée par des experts selon des écrits théoriques. La Charte d'Athènes en est le pilier, elle réunit les principes de la ville codée, aux proportions harmonieuses. Dans les années 60, il y a une prise de conscience des excès et du gaspillage territorial d'une telle approche, la planification fonctionnaliste est alors mise en place. Elle est cette fois gérée par des économistes et des ingénieurs sur la base de statistiques en vue de résultats interprétables. Chaque morceau de la ville est programmé dans le but de la sectoriser, en fonction de ses équipements.

Les années 1970 marquent un réel tournant dans la manière de considérer et de concevoir la ville. François Tomas parle de « nouvelle culture urbaine »⁸. À la suite du choc pétrolier de 1973, émerge l'idée de recyclage urbain, d'un urbanisme réparateur. La ville s'impose comme étant un objet mouvant, qui doit pouvoir s'adapter aux changements sociétaux. C'est alors que l'outil de projet urbain est créé. François Tomas, décrit qu'il est pensé pour permettre de travailler avec les habitants, mettre en avant l'histoire du site, réhabiliter plus que restaurer (en évitant la mise sous cloche des espaces emblématiques) et enfin permettre d'activer la mixité fonctionnelle du lieu à transformer.

L'auteur cite l'architecte et urbaniste Oriol Bohigas, qui propose de transformer la ville de Saint-Étienne par fragments, de la « reconstruire à partir de ses creux »⁹. La

⁸ François TOMAS, *Projets urbains et projet de ville : la nouvelle culture a vingt ans*, 1995, les annales de la recherche urbaine, 68-69, p.135-143

⁹ Ibid. 8

discipline de l'urbanisme à cette époque attise la curiosité d'un public large en s'inscrivant dans les écoles et universités.

Les années 1990 poursuivent les notions soulevées par cette nouvelle culture et tendent vers un modèle d'urbanisme collaboratif. Il vise à revoir le modèle de gouvernance des acteurs de la ville, la participation citoyenne est au cœur des débats. Des lois entrent en vigueur pour faciliter cette transition comme la loi Vaillant de 2002 et son chapitre III, *Participation des habitants à la vie locale* qui oblige les communes de plus de 8 000 habitants à créer au moins un conseil de quartier, un lieu où les citoyens partagent leurs attentes et envies pour le futur. Ou encore l'expérimentation sur sept ans d'un dispositif intégré à la loi L.C.A.P.¹⁰ de 2016 : *Le permis de faire*, dont l'auteur est le maître d'œuvre et scénographe Patrick Bouchain. Il offre la possibilité (dans le cas de bâtiments publics et de logements sociaux) de moduler voire se passer des normes concernant l'accessibilité et la sécurité incendie en contrepartie d'une solution alternative proposée par les architectes en matière de construction ou méthodologie de projet.

Au fil du temps, la manière dont les citoyens s'approprient et font vivre la ville est intégrée aux schémas de planification. Certains décrivent l'importance de considérer la notion de temporalité et de flux autrement qu'une conséquence de l'aménagement. Henri Lefebvre, philosophe et Luc Gwiazdzinski, sociologue, démontrent avec plus de quarante ans d'écart entre leurs écrits, la nécessité de remodeler la lecture et les représentations de la ville en les fondant sur la variable temps et non plus ses composantes physiques. Ils dénoncent la production d'espaces à grande échelle, donnant à l'action d'habiter une forme linéaire.

Henri Lefebvre décrit que la ville est polychronique (étymologiquement : plusieurs temps). Elle est rythmée par des temps de travail, de loisirs, de consommation, ou religieux. Il propose en 1969 d'utiliser l'outil de la rythmanalyse pour transformer la lecture de la ville. Selon le contexte, il permet d'isoler un des rythmes précédemment cités pour l'analyser sous plusieurs aspects (philosophique, psychologique, social...) et «comprendre l'espace et le temps comme produits sociaux»¹¹.

¹⁰ Loi relative à la Liberté de la Créativité à Architecture et au Patrimoine, 2016

¹¹ Claire REVOL, *La rythmanalyse lefebvrienne des temps et espaces sociaux : ébauche d'une pratique rythmanalytique aux visées esthétiques et éthiques*, thèse, 2019

En 2009, pour Luc Gwiazdzinski¹², la ville vit 24h/24, il y a de moins en moins de distinction entre le jour, la nuit, le dimanche et la semaine. Il propose, en poursuivant l'idée d'Henri Lefebvre de représenter ces flux cette fois complétée d'une dimension sensible qui révèle le vécu de chaque individu.

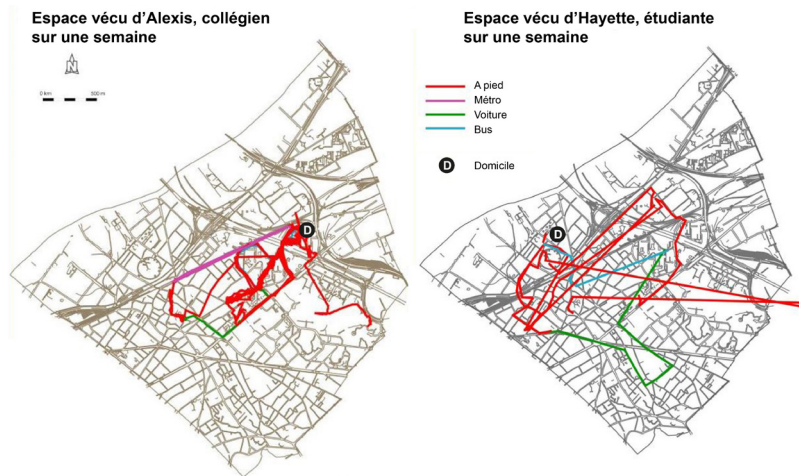


FIGURE 2- SUIVI CARTOGRAPHIQUE D'UN MÊME ESPACE VÉCU PAR DEUX INDIVIDUS (GWIAZDZINSKI/KLEIN)

Selon eux, l'architecte-urbaniste n'est plus seulement producteur d'espace, mais aussi organisateur du temps, de moments d'investissements. Ces outils d'analyses peuvent permettre d'imaginer une ville comme « un système d'éléments en interaction et non un empilement d'activités sectorisées¹³ ».

Pour aller plus loin, deux projets utopiques permettent de voir comment une ville peut être construite sans stratégie de planification urbaine établie, en plaçant l'usager en acteur principal.

« La ville expérientielle¹⁴ » de Noémie Lago, une géographe et urbaniste propose de construire des supports temporaires co-produits avec les habitants dans les espaces abandonnés pour faire renaître leur mémoire, en veillant à convoquer l'émotion des habitants. Ils bénéficient d'une marge de manœuvre pour penser l'avenir du lieu en fonction de leur rapport avec celui-ci.

« L'urbanisme faible » d'Andréa Branzi, architecte italien, propose de concevoir la ville de manière totalement réversible composée de constructions temporaires. L'ensemble de la ville formera « des sous-systèmes imparfaits, incomplets, élastiques, caractéristiques de la modernité faible, préfabriqués, structures légères et modulables »¹⁵.

¹² Luc GWIAZDZINSKI, *Chronotopies, l'événementiel et l'éphémère dans la ville des 24 heures*, 2009

¹³ Ibid.12

¹⁴ Noémie LAGO, *Développement d'une démarche d'urbanisme expérientiel : Aide à la conception d'espaces publics plus attractifs par l'amplification de leurs dimensions sensibles*, thèse 2017, archives ouvertes

¹⁵ Frac centre, fascicule *Exposition Andrea Branzi*, 2004

1.2. UNE PRATIQUE HYBRIDE, L'URBANISME TRANSITOIRE

L'utilisation temporaire de délaissés urbains est une pratique ancienne qui se développe principalement dans des contextes de crises. La création de vides urbains ainsi que la catégorisation des citoyens qui en découlent favorisent l'apparition de squats. Ces lieux d'appropriations informelles sont à l'origine d'innovations que la société intègre désormais progressivement dans le quotidien.

À la suite de la désindustrialisation européenne du XXe siècle, les Anglo-saxons pensent les délaissés comme opportunités au changement d'image des « shrinking cities ¹⁶». Le mouvement des *Zwischennutzungen* allemands (traduit par utilisations intermédiaires) impulsé par le groupe de chercheurs Urban Catalyst¹⁷ est lancé début 2003. Le groupe installe dans la ville de Berlin une série d'occupations temporaires de délaissés urbains comme celle du Palast (théâtre de Berlin) qui a pu être investi durant deux ans par des artistes réalisant une succession d'expositions, performances et de concerts. Le succès de cette démarche a permis de changer l'image du temporaire en réelle modalité d'intervention urbaine. La ville de Berlin s'est saisie de cette expérience pour développer une chaîne de projets d'investissements artistiques de non-lieux. Au travers de ces initiatives, Urban Catalyst enclenche une reconnaissance de cet outil dans l'aménagement urbain.

Ce mouvement se diffuse rapidement en France avec des projets comme *Les frigos de Paris* en 1980 (figure 4). De l'image du squat, le temporaire devient un outil dans la mise en place de projets urbains et s'institutionnalise.

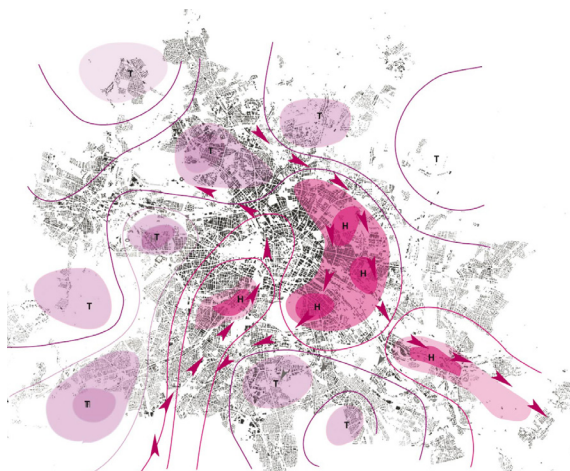


FIGURE 3- CARTE RAYONNEMENT DES PROJETS TEMPORAIRES DE BERLIN (UBANCATALYST)

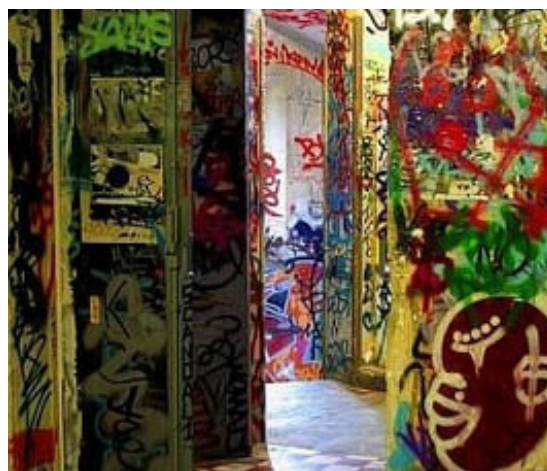


FIGURE 4- LES FRIGOS DE PARIS, OCCUPATION ARTISTIQUE D'UN ANCIEN ENTREPOT (YELP)

¹⁶ Traduit par : villes en déclin

¹⁷ Groupe de recherche dont font partie les architectes Phillip Oswald et Phillip Misselwitz qui établit des stratégies d'utilisation temporaire des délaissés urbains.

La définition de l'urbanisme transitoire s'articule autour de deux approches : l'urbanisme tactique, propose un changement d'usage d'un site par l'évènement (Paris plage : berges transformées en plage en période estivale ou encore l'opération Park(ing)days, qui transforme les places de stationnement en terrasses à San Francisco).

Au-delà de l'évènementiel, en intégrant l'urbanisme temporaire dans le processus de projet urbain, il change d'appellation en devenant urbanisme transitoire. Malgré son apparition récente dans les documents d'aménagement, à partir de 2010 par l'I.A.U.¹⁸ Île-de-France, l'urbanisme transitoire ne constitue donc pas une notion nouvelle ou alternative au temporaire. Elle en est finalement son extension.

Pour ce travail de mémoire, la définition donnée par Benjamin Pradel, un géographe français sera celle retenue. Selon lui, «l'urbanisme transitoire dont la vocation d'occupation temporaire de locaux vacants ou d'espaces ouverts par une diversité d'usages et d'usagers, est considéré comme une étape d'enrichissement et/ou de valorisation programmatique d'un projet d'aménagement à venir »¹⁹.

Il peut donc être pour les concepteurs de la ville, un outil indicateur de besoins insoupçonnés.

L'urbanisme transitoire s'applique à de multiples typologies de sites. Il est à retenir qu'il ne s'agit pas forcément d'espaces inoccupés. Un site en état de transition peut en effet être un lieu vacant, un rez-de-chaussée ou encore à plus grande échelle, un site industriel désaffecté par exemple. Cependant, il peut également s'appliquer à un espace non bâti, occupé en l'état, comme une dent creuse utilisée en tant que parking sauvage par les habitants du quartier. Enfin, l'urbanisme transitoire peut s'appliquer à un ensemble d'espaces publics comme une rue ou une place. Ces lieux investis apparaissent comme des nœuds stratégiques pour la ville, avec des ressources, une implantation, une valeur patrimoniale et un rayonnement social qui lui est propre. Sélectionnés majoritairement par rapport à ces critères, ils sont investis pour tester à moindre coût de nouveaux usages. Ils peuvent se décliner au travers d'un éventail d'actions temporaires, comme l'insertion de végétation, des actions culturelles ou encore des projets artistiques. Elles déclenchent ainsi un processus transformatif dont les impacts peuvent aller bien au-delà du site ciblé.

¹⁸ Institut d'Aménagement et d'Urbanisme

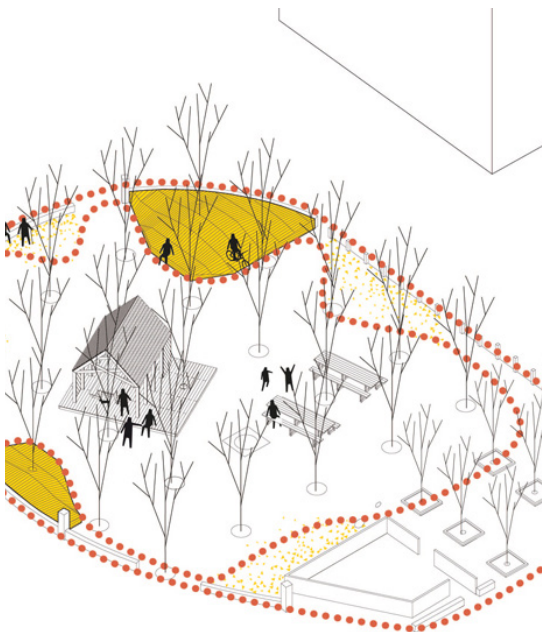
¹⁹ Benjamin PRADEL, *Urbanisme transitoire : une définition ?* Article , Jan 2017 (kaleido-scop.fr)



FIGURE 5 – 2019, FRICHE FERROVIAIRE TRANSFORMÉE EN HALTE D'URGENCE, LOGEANT DES MIGRANTS EN ATTENDANT LA CONSTRUCTION DE LEUR CAMP DÉFINITIF ET DE LA TRANSFORMATION DÉFINITIVE DU BÂTIMENT. (PARIS.FR)

Les objectifs de l'occupation d'un site ne sont établis ni en fonction de l'action menée ni par la forme du lieu. Ils varient par rapport à sa visée sociale et le niveau de précision du projet final projeté à ce même site.

Dans le cas où la programmation d'un site est arrêtée, l'occupation temporaire peut être une réponse à un besoin ciblé : manque de logements, de commerces par exemple. La mise à disposition d'espaces en attente de projet valorise ainsi le site et permet de réajuster le cahier des charges si le besoin évolue entre temps.



Dans le cadre d'un site où le projet final est seulement prédéterminé, l'urbanisme transitoire relèvera ici d'une volonté de faire du lieu un laboratoire d'expérimentations. L'objectif est de tester des usages afin de mieux appréhender les besoins exprimés par les habitants. De manière incrémentale, les réponses sociales et spatiales données sur ce temps vont pouvoir orienter le projet final.

FIGURE 6 – 2017, PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS DU COLLECTIF, ETC POUR LA TRANSFORMATION DE LA PLACE DE PRAGUE AU QUARTIER DU BLOSNES (RENNES) - CHANTIER PARTICIPATIF

Quel que soit l'objectif visé, la chronologie des étapes de mise en place d'une occupation transitoire restent identiques. Ce processus se décline en deux grandes étapes : de la première à la quatrième, elles s'adressent aux usagers et aux acteurs institutionnels (propriétaires, occupants et collectivités), à partir de la cinquième, elles sont gérées majoritairement par les acteurs institutionnels (collectivités locales et maître d'ouvrage public).

ETAPE	DESCRIPTION
1. ACTIVER	Signalisation d'un site : mise en relation du propriétaire et du proteur de projet
2. INITIER	Résolution des questions juridiques (autorisations)
3. REVENDIQUER	Programmation de l'occupation (scénarios, consultations)
4. FORMER	Mise en place de moyens facilitant l'occupation (financements, partenariats, économie de la débrouille)
5. FORMALISER	Utilisation des résultats de l'occupation pour le long terme (bilan)
6. EXPLOITER	Démontage ou pérenisation de l'expérimentation dans le projet final

FIGURE 7, ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'URBANISME TRANSITOIRE, DEPUIS LE TRAVAIL DE (CLAIRE DE LA CASA, VOIR BIBLIOGRAPHIE PAGE 67)

L'urbanisme transitoire, inclut dans un projet de transformation d'un quartier opère un basculement dans la fabrique de l'urbain, intègre l'éphémère et reconfigure le jeu d'acteurs autour de l'aménagement d'espaces délaissés.

1.3. LES TRANSITIONS SOCIÉTALES : NOUVEL ENJEU DU MAÎTRE D'OUVRAGE

L'utilisation du transitoire dans un projet urbain incite à une multiplication des parties prenantes impliquées. Au triptyque institutionnel du propriétaire (privé ou public), du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre s'ajoutent des métiers de l'entre. Par leur expérience plus approfondie du terrain ou de la pratique de l'urbanisme transitoire, leurs compétences créatives, organisationnelles et techniques deviennent essentielles. Ci-dessous, une cartographie permet de visualiser comment ce nouveau réseau d'acteurs peut travailler ensemble.

Quatre ensembles d'acteurs sont identifiables :

Les acteurs traditionnels qui englobent la collectivité, le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage. Le transitoire permet à ce groupe d'acteurs de valoriser les temps longs du projet, de resituer le site dans son contexte et d'engager une pré-dynamisation du quartier à travers un ensemble de micros projets.

Les usagers regroupent les habitants du quartier en transformation ou citoyens qui parcourent quotidiennement le secteur. Ils animent les actions transitoires et participent généralement à la co-construction du projet final. Ils deviennent pleinement acteurs du projet en exprimant leurs besoins et attentes. Ils sont par ailleurs sensibilisés à la complexité du projet urbain.

Les métiers de l'entre apparaissent ensuite. Ils sont constitués de structures locales (associations, collectifs tels qu'amicales laïques, etc.) ou d'organisations professionnelles. Ils accompagnent la coordination et la gestion de la phase temporaire. Participer à cette démarche leur permet d'instaurer une dynamique collective et de partager leur savoir-faire.

Les acteurs périphériques²⁰ tels que des chercheurs ou des étudiants intéressés par la thématique creusent des pistes de réflexions et participent à l'élaboration de référentiels de l'urbanisme transitoire. Ces derniers peuvent également s'associer aux concepteurs, comme le partenariat nommé *Palimpseste*, qui a permis un travail approfondi sur l'histoire du quartier et les nouveaux usages proposés temporairement dans le projet de l'*Autre Soie* de Villeurbanne.

²⁰ GINEZ Cécile, *Définir l'urbanisme temporaire au sein du projet urbain : un outil institutionnel innovant ?* Mémoire de master de l'université de Grenoble. 2018

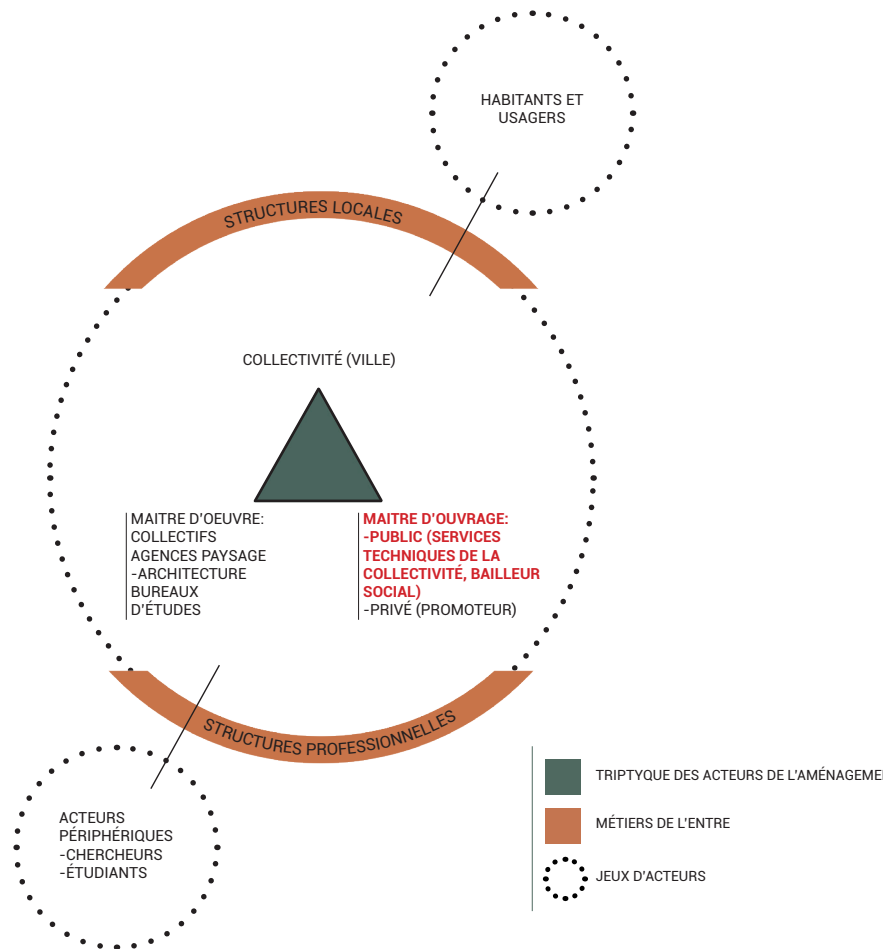


FIGURE 8- CARTOGRAPHIES DES ACTEURS DE L'URBANISME TRANSITOIRE (M. BIARD)

Les expérimentations installées dans un modèle planificateur placent l'incertitude au cœur des débats. Ils remettent en question la pratique de l'aménageur.

L'urbaniste Olivier Soubeyran décrit que dans le projet urbain, le concepteur de la ville peut être confronté à trois types d'incertitudes²¹. L'incertitude anticipée, rapidement identifiable et réduite. L'incertitude inattendue d'un événement non anticipé. Enfin, l'incertitude post livraison du projet, l'usage détourné des réalisations par les usagers.

Dans le schéma actuel, ces incertitudes sont considérées comme un échec de la part de l'aménageur. Ainsi, il est souvent amené à développer un argumentaire, permettant de justifier ces dysfonctionnements, de réduire voire éliminer l'incertitude.

L'intégration de l'urbanisme transitoire dans leurs pratiques remet en question la capacité qu'ils ont à gérer ces surprises.

²¹ Décrits dans le travail de RAMIREZ COBO Inès, *L'incertitude comme levier de co-construction au prisme du projet urbain : l'émergence d'un mode de conception « transitionnel » des espaces urbains : entre pratiques institutionnelles et pratiques alternatives*, thèse ED SHPT Grenoble, 2017

L'article *Pensée aménagiste et improvisation*²² co-rédigé par Olivier Soubeyran et Yves Chalas, respectivement sociologue et urbaniste est une tentative de réponse à cette remise en question. Selon eux, l'indétermination d'une action peut être perçue positivement. La solution réside en l'association de l'incertitude et de l'opportunité dans le projet urbain. Le réel défi concerne donc les concepteurs, ils se doivent de changer leurs pratiques de manière à être capables « d'aborder ces situations d'incertitude sans pour autant provoquer une anxiété que seul l'outil du plan viendrait réduire »²³. En développant une aptitude à gérer la surprise, ils améliorent par la même occasion leur faculté d'adaptation à celle-ci.

« L'imaginaire de l'aménageur est en mutation, car il doit intégrer la mutabilité de l'espace urbain et prendre en compte le changement de sens de la ville qui se transforme dans ses fonctions et usages »²⁴.

Une adaptation est nécessaire de la part des concepteurs de la ville (maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre) pour mettre en place efficacement et durablement des initiatives transitoires. Les maîtres d'ouvrage en particulier, ont des difficultés à « Rompre avec les processus d'aménagements classiques »²⁵. La plus-value de l'expérimentation est progressivement reconnue, néanmoins les projets temporaires ne sont pas systématiquement déployés, car « ils demandent une administration particulière, des temps et des budgets extensibles »²⁶.

Les maîtres d'ouvrage assurent la conception du projet urbain, son pilotage technique et budgétaire. Ils tiennent donc un rôle central dans la transformation d'un quartier. Quels seraient les enjeux pour le maître d'ouvrage de renouveler sa manière de procéder ?

Il est à la croisée de deux schémas de gouvernance :

- Le schéma top down, hiérarchique et directif, le projet est conçu et mis en place dans

²² ²³ ²⁴ SOUBEYRAN Olivier et CHALAS Yves, *Pensée aménagiste et improvisation. L'improvisation en Jazz et l'écologisation de la pensée aménagiste*, éditions des archives contemporaines, 2015

²⁵ ²⁶ Entretien réalisé avec Cécile GINEZ, urbaniste pour la ville d'Albi, 1h, Juillet 2019

une démarche descendante, depuis la commande de la collectivité, des études sont menées pour préciser le type de réalisations.

- Le schéma bottom-up, que le transitoire et la participation citoyenne encouragent, constituent un enjeu pour le maître d'ouvrage qui doit maintenant inscrire ses actions en prenant en compte cette démarche ascendante. Le projet est conçu à partir de la récolte et de l'analyse des besoins exprimés par les habitants et les usagers dans le but d'être déclinés dans le projet final.

L'urbaniste responsable de la maîtrise d'ouvrage tient ainsi le rôle de médiateur.

Il peut être opportun d'établir une stratégie afin de s'emparer des deux dynamiques de gouvernance dont il est à la croisée.

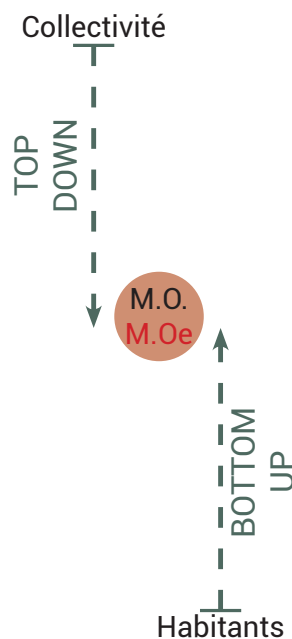


FIGURE 9- DYNAMIQUES DE GOUVERNANCES (M. BIARD)

Un autre enjeu, concerne les villes moyennes en difficulté dans lesquelles de nombreux délaissés urbains restent inexploités. Le témoignage de Cécile Ginez, révèle la difficulté que rencontrent les maîtres d'ouvrage à investir ces lieux.

En effet, ils « manquent de ressources, les moyens sont limités »²⁷ et doivent ainsi s'adapter afin de « composer avec ce qui existe déjà sur le terrain »²⁸ (réseau de personnes, ressources matérielles, etc.) comme dans le cas du projet urbain du quartier Saint-Roch, analysé dans la deuxième partie de ce mémoire.

²⁷ ²⁸ Ibid. 25 (page 23)

CONCLUSION PARTIELLE

La première partie du mémoire a permis de comprendre l'origine de l'urbanisme transitoire, son évolution jusqu'à devenir un outil urbanistique à part entière. Elle précise le caractère exploratoire et récent de la démarche et apporte des détails à la définition donnée par Benjamin Pradel. Dans un deuxième temps, elle propose de comprendre les freins à la mise en place systématique de ces initiatives dans les opérations urbaines en France malgré leurs avantages en termes de cohérence sociale et territoriale. Une focalisation sur le jeu d'acteurs conforte la nécessité de changement au sein du processus de planification urbaine, en particulier auprès des maîtres d'ouvrages. Ceux-ci doivent désormais prendre en compte la multiplicité des acteurs et leurs attentes, les nouveaux modèles de gouvernance et de gestion de projet. Comment l'outil d'urbanisme transitoire se traduit dans la réalité des projets urbains ?



FIGURE 10- PROJET MA RUE JARDINÉE (COOPROCH)



II- L'EXPÉRIMENTATION D'USAGES TEMPORAIRES : L'EXPÉRIENCE DE SAINT ROCH

« Après des décennies de conquête, les villes se sont ainsi engagées dans un processus de réédification de leurs espaces à enjeux en prenant compte de la vie sociale qui peut potentiellement s'y déployer » – B. Pradel

L'objectif de la partie 2 est d'analyser à partir d'un cas d'étude concret, celui du projet urbain du quartier Saint-Roch à Saint-Étienne, les caractéristiques et potentialités des interventions éphémères appliquées à un projet de revitalisation d'un ancien quartier d'une ville moyenne. À travers trois clés d'analyse : l'innovation sociale, les actions temporaires et leurs effets, enfin, l'intégration de l'expérimentation dans le projet urbain. Elles permettent de comprendre comment ces interventions ponctuelles peuvent nourrir le projet urbain, faire évoluer le travail et le rôle du maître d'ouvrage en parallèle.

²⁹ Benjamin PRADEL, *L'urbanisme temporaire : signifier les « espaces-enjeux » pour réédifier la ville*, thèse Université Est Paris Marne la Vallée, 2014

2.1 PRÉSENTATION DE L'OBJET D'ÉTUDE

En France, les villes moyennes peinent à trouver leur place dans un contexte national centré sur l'accompagnement de la croissance et le renforcement des métropoles. Leurs collectivités sont en perpétuelle recherche du juste équilibre entre une stratégie d'attractivité des projets en accord avec la réalité des besoins locaux.

Les quartiers ouvriers de Saint-Étienne, à savoir, Saint-Roch, quartier de l'Armurerie, le Crêt de Roch, celui de la Passementerie et enfin le quartier de Beaubrun-Tarentaize lié à l'exploitation minière sont intéressants à observer par le contraste entre l'image qu'ils reflètent et leur qualité de vie. Ils semblent délaissés en raison d'habitats très dégradés, néanmoins, on remarque dans ces anciens quartiers, une forte solidarité entre habitants. Le cosmopolitisme de la population de ces zones défavorisées (15% d'immigrés sur Saint-Roch³⁰) génère une émulation positive. Incarnant la pleine démocratie, les amicales laïques ont investi peu à peu le paysage stéphanois.

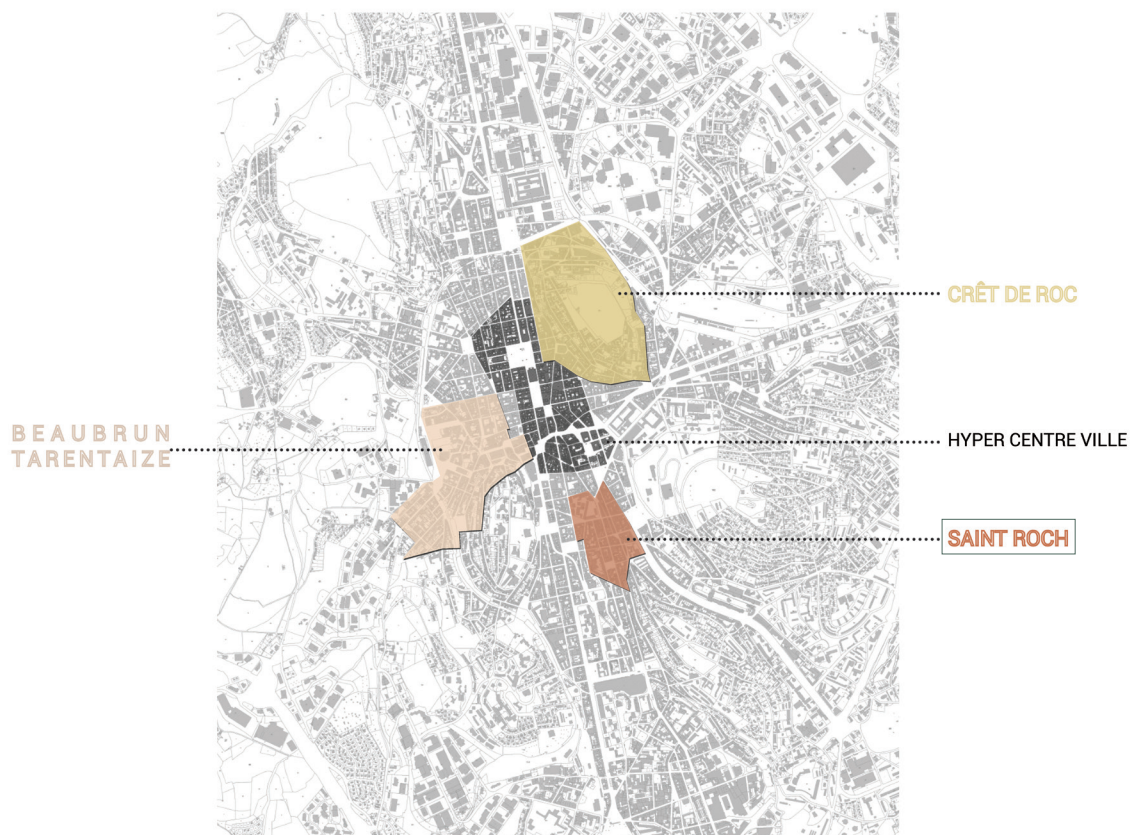


FIGURE 11- QUARTIERS OUVRIERS DE SAINT ETIENNE (M. BIARD)

³⁰ COOP ROCH, *Diagnostic partagé Saint-Roch*, Nov. 2017

La mise en place de la première O.P.A.H.³¹ en 1981 accentue l'intérêt de la politique stéphanoise pour l'intégration d'une dimension sociale dans ses projets urbains. Entre 1994 à 2008, le maire de Saint-Étienne³² décide de prolonger cette dynamique. Un des principaux défis étant de rendre compte de la valeur d'usage de fragments de la ville par le potentiel des moyens simples.

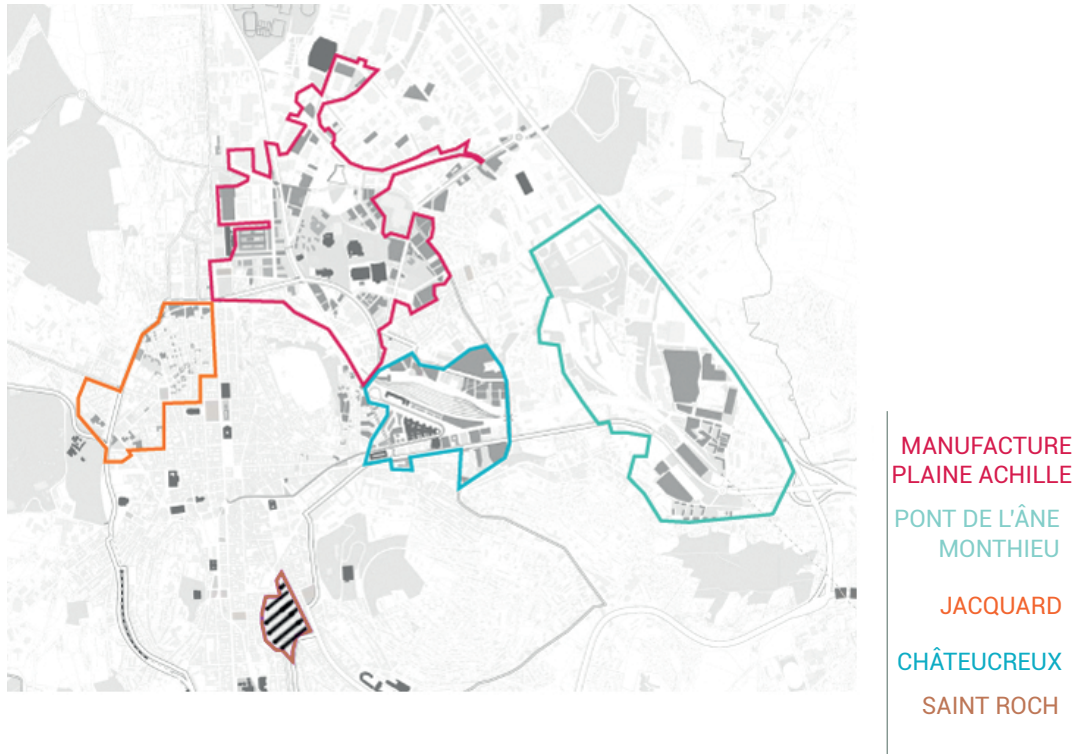


FIGURE 12- OPÉRATIONS URBAINES MENÉES PAR L'E.P.A.S.E. SUR SAINT ETIENNE (EPASE)

L'E.P.A.³³ de Saint-Étienne coordonne des projets urbains sur cinq secteurs qui englobent finalement une grande partie de la ville. Il porte un intérêt particulier à l'intégration de l'urbanisme transitoire dans ses projets sur le territoire stéphanois comme pour la rue Neyron liée à la transformation du quartier de Châteaureux (2017) ou encore pour le site de la Cartonnerie liée au projet urbain sur le quartier Jacquard (2016) où des friches urbaines ont été investies par les habitants. (Photos en annexe)

³¹ O.P.A.H. : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Il s'agit d'une convention publique qui lie les collectivités et l'état, elle propose sur une durée de 3 à 5 ans de travailler sur la réhabilitation de quartiers urbains anciens, de bourgs ruraux dévitalisés dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants et favoriser l'attractivité du quartier.

³² M. THIOLLIÈRE, maire de Saint-Étienne de 1994 à 2008

³³ E.P.A. L'Établissement Public d'Aménagement, est un dispositif national accompagnant des projets urbains, dont le but est de mener à bien la politique d'attractivité de la ville.

Parmi ces opérations, le projet urbain de Saint-Roch se démarque. C'est par l'analyse approfondie de ce projet que ce mémoire entre dans le concret de l'urbanisme transitoire. Les raisons du choix de ce site sont multiples. D'une part, par sa nature : l'ancien quartier d'armuriers possède une identité architecturale et sociale forte à laquelle ses habitants sont attachés. D'autre part, à travers le type de projet mené, à savoir, la revitalisation d'un proche hyper centre en difficulté. L'engagement du maître d'ouvrage est intéressant à étudier dans l'intégration d'un urbanisme transitoire ici. Observer cette implication permet de mesurer, l'écart entre les tenants et les aboutissants du projet et de constater comment le temporaire structure le projet urbain.

Saint-Roch se structure autour de la rue Antoine Durafour et de la place Saint-Roch dessinées en 1809. Au cours du XIX^e siècle, l'activité industrielle de Saint-Étienne bat son plein, avec trois secteurs économiques majeurs : la passementerie, la rubanerie et l'armurerie.

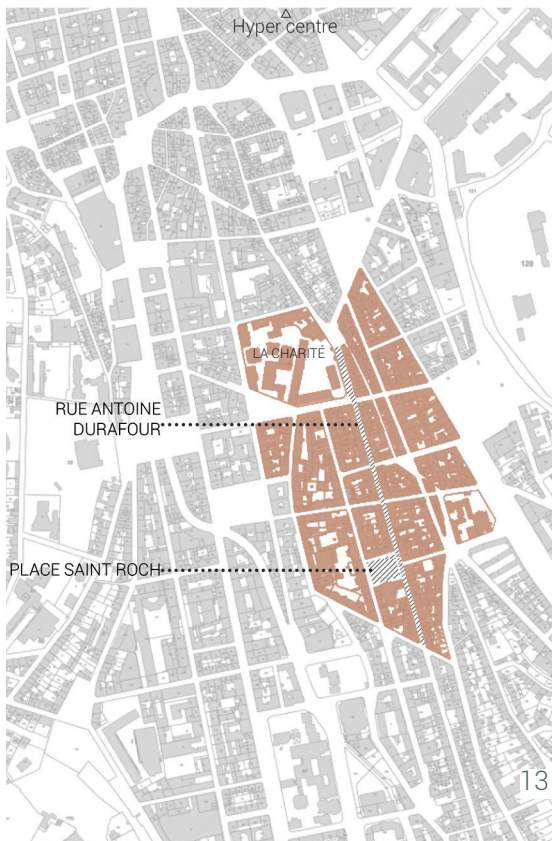


FIGURE 13- TYPOLOGIE SAINT ROCH (M.BIARD)



FIGURE 14 - SAINT ROCH EN 1920 (ARCHIVES MUNICIPALES DE SAINT ETIENNE)



FIGURE 15- REZ-DE-CHAUSÉE VACANT RUE BARBUSSE (COOPROCH)

Depuis les années 1980, Saint-Roch est un des secteurs représentatifs du déclin de la ville de Saint-Étienne. Le taux de logements vacants atteint 20.3% en 2016³⁴. En parallèle, l'urbanisation des quartiers sud a modifié l'usage du secteur, l'automobile est devenue omniprésente. Aujourd'hui, c'est un lieu traversé plus qu'il n'est réellement habité. L'image de Saint-Roch est marquée de stigmates, de nombreux rez-de-chaussée sont inoccupés. L'image du quartier a radicalement changé et une certaine nostalgie se fait ressentir quant à la vie qui animait Saint Roch auparavant : « Il y a 30 ans y vivait B. Albaynac, musicien non voyant réputé à Saint-Étienne. Il tenait une école et un magasin d'accordéons et de pianos rue Antoine Durafour, animait des bals de quartier et des concerts³⁵ ». L'exposition rétrospective *En chantier ! Saint-Roch en mutation, Patrimoines en question*, a lieu actuellement aux archives de Saint-Étienne et démontre que ce quartier reste un centre d'intérêt, suscitant la curiosité malgré son altération.

Début 2016, Saint-Étienne Métropole, l'E.P.A.S.E. et l'A.N.A.H.³⁶ lancent un vaste plan de revitalisation de Saint-Roch sur dix ans. Le leitmotiv du projet « bien grandir et bien vieillir à Saint-Roch »³⁷ cherche à lui redonner une place parmi le reste de la ville en travaillant sur l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants, tout en attirant une nouvelle population, notamment des familles.

La rénovation urbaine, le réinvestissement de locaux vacants, la restructuration du maillage viaire et enfin la participation habitante associée à l'urbanisme transitoire composent les volets du projet représentant les quatre leviers : sociologie, habitat, rez-de-chaussée, espaces publics.

La phase pré opérationnelle correspondant au dessin du projet est actuellement en cours.

L'analyse menée s'est portée sur une méthodologie simple : la recherche documentaire, des visites de site et enfin des rencontres avec les différents acteurs. trois champs d'analyse : l'innovation sociale et eu d'acteurs, les actions temporaires menées et leurs effets et enfin, l'intégration de l'expérimentation dans le projet urbain.

³⁴ Ibid. 30 (page 28)

³⁵ Entretien personnel avec un habitant (M. Piessat) de Saint Roch, 1h, Juillet 2017

³⁶ Agence Nationale de l'Habitat

³⁷ Ibid.30 (page 28)

³⁸ Cécile GINEZ, urbaniste pour la ville d'Albi (81) ayant travaillé sur la thématique du transitoire.

2.2. INNOVATION SOCIALE ET JEUX D'ACTEURS

Première clé d'analyse, l'innovation sociale et les jeux d'acteurs. Les différentes parties prenantes du projet ont fait le choix de conduire la mission à travers la participation citoyenne. Une analyse des enjeux et rôle de chaque acteur permettra de mettre en lumière les éléments innovants de cette démarche.

Saint-Roch se place dans un cas particulier pour l'E.P.A.S.E., car non catégorisé comme une Z.A.C.³⁹ sur lesquels ils ont pour habitude de travailler. Cette non-catégorisation permet une flexibilité dans les techniques de mise en œuvre de la revitalisation et des méthodes de gestion du projet.

En 2016, un appel d'offres est lancé par l'E.P.A.S.E. pour la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre avec laquelle travailler. Le collectif Coop Roch, composé de huit structures a été sélectionné. Au sein du groupe, et considérée comme le noyau dur, l'agence d'architecture et d'urbanisme Novae. Désignée comme mandataire du groupe, elle assure la cohérence globale des missions de maîtrise d'œuvre du projet urbain. Il est intéressant de comprendre que ce groupe constitue un réseau de connaissances pluridisciplinaires d'experts du territoire. La collaboration entre le collectif de designers Captain Ludd et l'association Rue du Développement Durable a donné lieu à un travail de réactivation du quartier du Crêt de Roc. Ils militent pour « un urbanisme fait par et pour les habitants »⁴⁰. L'agence Novae, a également participé à la transformation du Crêt de Roc par un projet d'habitat en autopromotion⁴¹ : les Castors. Itinéraire Bis, une équipe de paysagistes et l'agence Adhoc, dirigée par un architecte et économiste, ont rejoint le groupe déjà constitué pour former Coop Roch. Au fur et à mesure de l'avancement dans les différentes étapes du projet, des structures spécifiques en ingénierie ou encore en sociologie ont complété le collectif.

³⁹ Zone d'Aménagement Concerté

⁴⁰ Elodie FOUNEL, *Saint-Étienne, territoire d'innovations sociales*, mémoire fin d'études, 2019

⁴¹ Habitat en autopromotion : Projet de conception, financement et réalisation d'un projet immobilier commun entre particuliers.



FIGURE 16- MEMBRES DU COLLECTIF COOPROCH EN 2016 (COOPROCH)

Le rôle de chacune des parties prenantes du projet a été précisément défini. Pour rappel, le maître d'ouvrage est le financeur et pilote du projet. Ici, il collabore avec le maître d'œuvre dans le but d'assurer le bon déroulement du processus de projet urbain sur le court et le long terme.

Coop Roch, le maître d'œuvre, sur la base d'études préalables étudie le quartier sur le plan social, économique et architectural afin d'examiner les besoins, contraintes et enjeux représentés par le secteur. Il établit une méthodologie de co-construction du projet avec les habitants et met en place des expérimentations transitoires.

Enfin, les habitants tenant un rôle décisif dans cette démarche de co-construction du projet sont sollicités pour intégrer le processus soit de manière volontaire, en participant aux réunions citoyennes ou involontaire par le fait qu'ils rendent possible la mise en lumière de besoins spécifiques au travers de leur vie quotidienne dans le quartier.

Le niveau d'implication des acteurs dans ce projet se mesure en fonction des phases de l'aménagement du quartier.

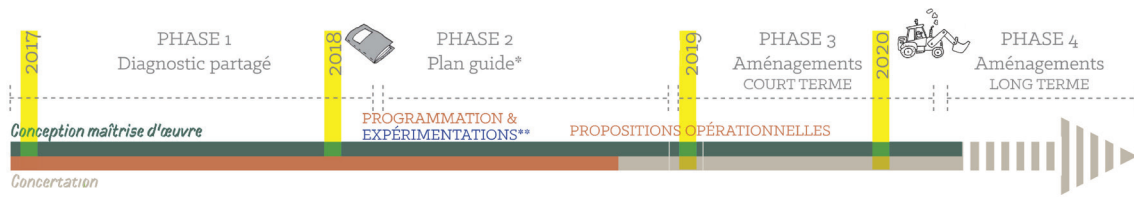


FIGURE 17- PHASAGE DU PROJET URBAIN DE SAINT ROCH (COOPROCH)

Un diagnostic partagé d'un an (contre trois mois en temps normal) est réalisé par le maître d'œuvre. Il est mené en concertation d'une part avec des habitants et d'autre part avec des acteurs de la ville. Il cherche à définir précisément les enjeux liés à la vie de quartier, aux flux, à l'usage des rez-de-chaussée et des espaces publics. Entre le diagnostic, et en support au dessin final de Saint-Roch, Coop Roch propose l'utilisation de l'urbanisme transitoire pour tester des usages et aider à cibler des secteurs stratégiques pour le projet urbain.

Ce sont ainsi trois sites qui ont été investis :

- la place Saint-Roch, le centre du quartier,
- la rue Antoine Durafour, l'axe commerçant,
- la rue Crozet Fourneyron, l'emblématique rue historique du quartier.

L'ensemble des actions temporaires menées sont gérées par le maître d'œuvre qui, en collaboration avec les habitants propose des éléments de réponse aux grandes orientations préétablies par l'E.P.A.S.E. et synthétise un retour d'expériences. En parallèle des expérimentations, le plan guide est réalisé.



FIGURE 18- TERRAINS D'EXPÉRIMENTATIONS (M.BIARD)

- 1- PLACE SAINT ROCH
- 2-RUE ANTOINE DURAFOUR
- 3-RUE CROZET FOURNEYRON

Les caractères innovants de ce jeu d'acteurs sont d'abord le choix de la co-construction. Elle permet la mise en œuvre à la fois d'un projet construit, mais aussi d'un projet social. Cette dynamique encourage l'innovation sociale, visant à « élaborer des réponses à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché, en incluant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment les usagers »⁴².

Le modèle de gouvernance de ce projet lui confère aussi un caractère innovant. La technocratie n'est plus au cœur du projet urbain. L'utilisateur tient une place importante dans l'aménagement final. L'attachement des habitants vis-à-vis de leur territoire, bien qu'il soit en déclin, constitue une vraie force pour élaborer un projet cohérent avec la réalité.

Ce mode opératoire permet de renforcer la jonction entre la planification urbaine et les habitants. Les interventions transitoires déclenchent un bouleversement des repères, de nouveaux liens avec le lieu se forment en parallèle des pratiques ordinaires.

Le dialogue entre les trois parties prenantes du projet peut être complexe. Pour établir une démarche de co-construction entre habitants et Coop Roch, ce dernier a créé divers outils de représentation et de vulgarisation des informations dans le but d'inviter les habitants à participer au processus de diagnostic et de plan guide. (Voir figure 19)

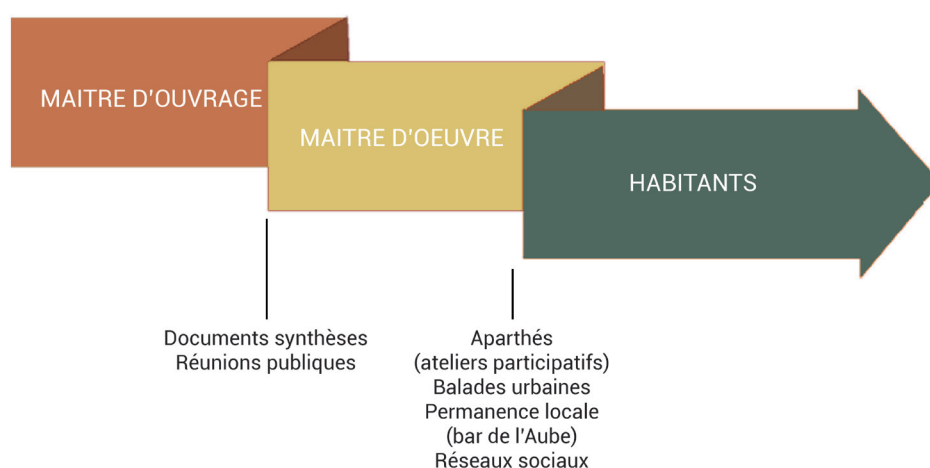


FIGURE 19- DIALOGUE ET OUTILS DE COMMUNICATION ENTRE PARTIES PRENANTES (M.BIARD)

⁴² CSESS (Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire) rapport de synthèse www.crisis.uqam.ca

Bien qu'ils soient tous deux des experts de l'urbain, le dialogue entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre ne semble pas si évident. L'E.P.A.S.E. a permis à Coop Roch, de s'inscrire dans le cadre strict de la revitalisation urbaine de Saint-Roch. « Il n'y a qu'en ayant des multi compétences internes au groupe qu'on peut avancer de manière optimale. Leurs connaissances en fait des acteurs privilégiés pour proposer des solutions adaptées »⁴³

Un des éléments retenus par Carole Petit, de l'agence Novae, par rapport à cette relation est la difficulté des maîtres d'ouvrages à prendre en compte l'avis de plusieurs locuteurs en parallèle. En effet, ces derniers ont souvent l'occasion de travailler avec des groupes extérieurs pour la maîtrise d'œuvre, cependant, ils s'organisent d'une manière à n'avoir qu'un représentant de groupe. Dans ce cas précis, Coop Roch a dû imposer un fonctionnement horizontal et sans hiérarchie, face à une demande de choix de porte-parole unique apparemment plus efficace et rapide. « L'enjeu à Saint-Étienne, c'est de titiller l'action publique, qui est très normée, pour libérer des possibilités, des cadres d'action, des contractualisations. Il faut créer des collaborations entre habitants, associations et services publics. On a un écosystème local qui favorise ces initiatives, il faut maintenant arriver à les articuler avec la stratégie urbaine. »⁴⁴

⁴³ Entretien avec Carole PETIT, architecte chez Novae, le Nov. 2019, 1h15

⁴⁴ PUCA, *Des villes en décroissance : de la reconnaissance à l'émergence de stratégies urbaines alternatives*, synthèse du séminaire Alters Growth, collection réflexion en partage, Jan 2018

2.3. ACTIONS TEMPORAIRES ET LEURS EFFETS

Cette sous-partie présente trois investissements temporaires d'espaces publics et ce qu'ils ont fabriqué, tant au niveau social que pour le projet final.

Ces expériences sont activées conjointement au dessin du plan guide. Elles permettent, de tester des usages, d'observer les pratiques quotidiennes et pouvoir penser le projet en termes de maîtrise d'usage, autrement dit, par la « reconnaissance de l'expertise de l'usager d'un territoire, ses besoins, ses pratiques. Ainsi, les habitants sont à l'origine de la définition du projet [...] les concepteurs spécialisés dans le projet transitoire, interviennent pour outiller cette expertise afin d'en faire la traduction et formuler un projet adapté aux réalités du terrain. »⁴⁵

Expérimentation transformant le projet final : la place Saint-Roch.

Elle est le centre du quartier, le lieu où le marché s'installe deux fois par semaine.

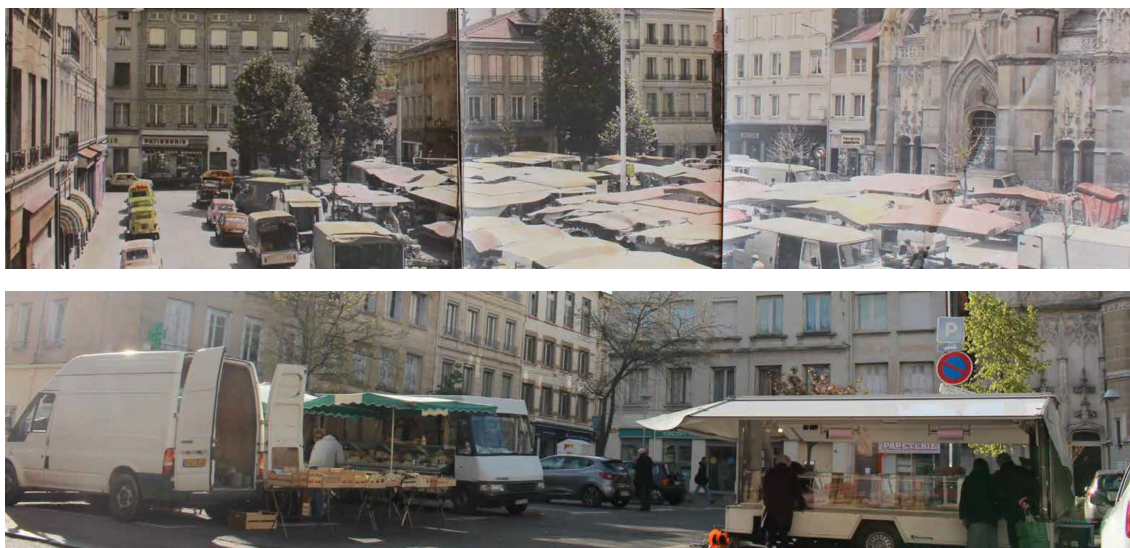


FIGURE 20 - PLACE SAINT ROCH EN 1960 ET EN 2015 (COOPROCH)



FIGURE 21- COUPE PLACE SAINT ROCH (COOPROCH)

⁴⁵ Cabanon Vertical, *Les aménagements urbains transitoires, enjeux et guide pratique pour un espace public partagé*, 2018

Le grand nombre de rez-de-chaussée vacants entourant cette place orientent les enjeux du projet vers l'accueil d'activités rythmant la vie de quartier et la réduction des espaces dédiés à la voiture qui occupe actuellement 60 % de sa surface⁴⁶. Pour ce secteur, la stratégie choisie par le groupe Coop Roch est de s'associer à des structures locales partenaires pour animer temporairement la place, durant deux mois au cours de l'été 2018.

La non-consultation préalable des commerçants à propos de l'idée même de moduler temporairement le statut de la place a généré de vives réactions. Coop Roch leur a donc proposé un questionnaire. Resté sans réponse, c'est finalement par des échanges informels que les retours ont été les plus pertinents.

Grâce aux échanges entre Coop Roch et partenaires locaux, une série d'évènements ont ponctué la saison estivale de fêtes de quartier, d'ateliers d'éveil de la mémoire et d'un chantier d'insertion⁴⁷ notamment.

Le bilan établi est plutôt positif. Ces expérimentations ont permis une appropriation de l'espace par ses habitants et ont généré des collaborations entre structures associatives pour d'autres projets.

Lors d'un premier atelier participatif, trois scénarii pour le futur aménagement de la place en matière d'usages et d'équipements sont apparus.

- Scénario n°1 : retour à l'histoire même du lieu, en mettant en avant les éléments architecturaux importants de la place, l'Église et la fontaine centrale. L'objectif ici est de retrouver le statut de la place tel qu'il était au début des années 1980.
- Scénario n°2 : quasi totale piétonisation de la place. La voiture est exclue au maximum. Le flux de la rue Antoine Durafour est fortement ralenti par une place qui s'étend jusqu'aux façades.
- Scénario n°3 : la place retrouve sa vocation première, de place de marché. L'espace central est totalement libéré et des éléments liés à l'écologie sont installés comme des bacs de tri ou de compost.

⁴⁶ Ibid. 30 (page 28)

⁴⁷ Proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. (www.travail-emploi.gouv.fr)



FIGURE 22-EXPÉRIMENTATIONS (COOPROCH)

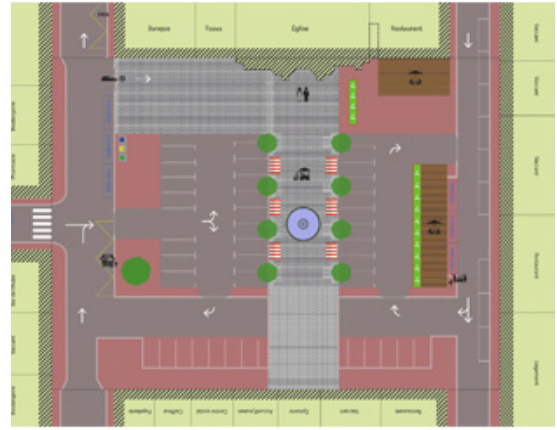


FIGURE 23- SCÉNARIO 1 (COOPROCH)



FIGURE 24- SCÉNARIO 2 (COOPROCH)



FIGURE 25- SCÉNARIO 3 (COOPROCH)

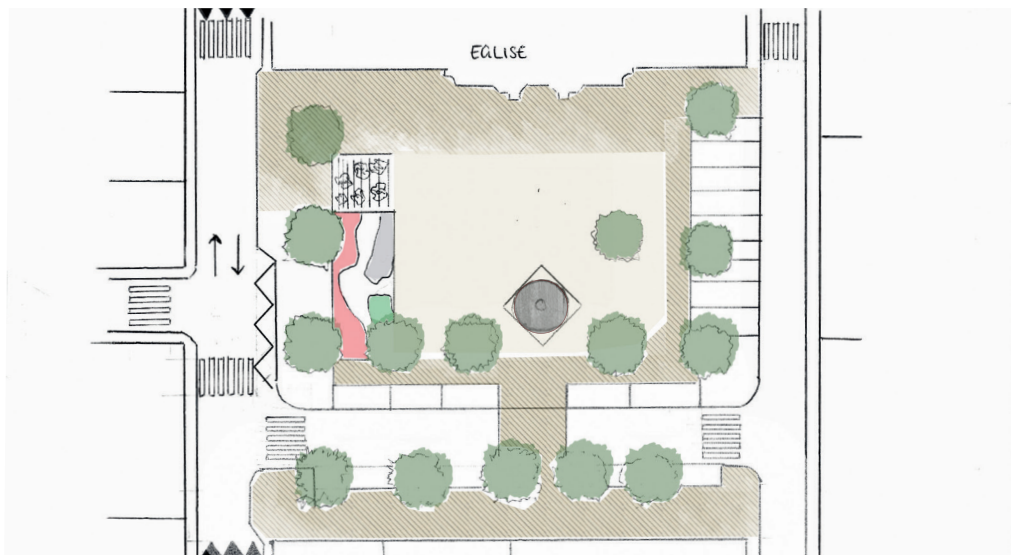


FIGURE 26- ORIENTATIONS DU PROJET FINAL DE LA PLACE SAINT ROCH EN COURS DE TRAVAUX (M. BIARD)

De manière incrémentale, le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre arrivent à une version finale, hybride entre le scénario deux et trois. Dans les grandes lignes, la vitesse automobile de la rue Antoine Durafour est réduite au niveau de la place, les terrasses des restaurants-bars sont maintenues et le devant de l'Église est libéré et végétalisé dans le but d'accueillir un marché, des jeux et des fêtes entre autres.

Expérimentation considérée comme peu concluante : la rue Antoine Durafour

Elle est la colonne vertébrale du quartier, liant l'hyper centre-ville de Saint-Étienne au sud de la ville. Elle concentre la plupart des commerces du quartier.



FIGURE 27- RUE ANTOINE DURAFOUR EN 2014 (COOPROCH)

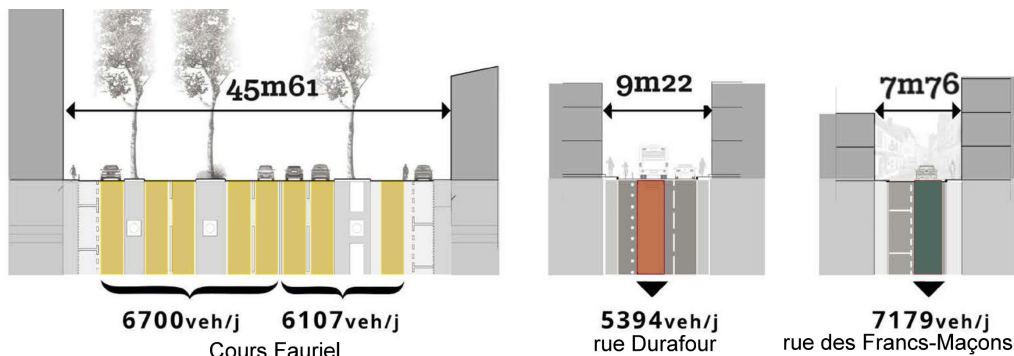


FIGURE 28- COUPE COMPARATIVE DE PROFILS DE RUES DE SAINT ETIENNE (COOPROCH)

L'enjeu principal est de réaliser un travail sur la largeur de la rue. Marquée par des conflits d'usages, comme l'utilisation de la voie cyclable en parking sauvage. La volonté ici est de créer une rue partagée. D'abord en redonnant une vraie place au piéton et en intégrant de nouveaux usages à la rue pour en changer l'image afin qu'elle soit réellement habitée et pas seulement traversée.

Captain Ludd, le groupe de designers propose d'installer des Parklets⁴⁸ une extension du trottoir sur la chaussée pour accueillir de nouvelles utilisations du lieu en mobilisant les citoyens pour sa réalisation. Le profil de la rue Antoine Durafour est ainsi modifié. Des modules en bois (1.5mx2m) sont placés au niveau de la piste cyclable. Ils

⁴⁸ Ce concept est inspiré des Park(ing), créé en 2005 par le collectif REBAR de San Francisco. Il est aujourd'hui devenu une manifestation internationale à l'image aussi du concept de l'évènement Paris plage.

permettent un prolongement des commerces et peuvent se déplacer au besoin. Un travail de signalétique et d'intégration de végétaux permet de changer l'image de la rue qui n'est plus uniquement dédiée à la circulation automobile. Cela donne par procuration une visibilité au projet urbain également.



FIGURE 29 PROJET PARKLETS RUE ANTOINE DURAFOUR (CAPTAINLUDD)

La fonction de terrasse ne semble pas évidente pour les utilisateurs. Il y a mésusage que Coop Roch explique par une mauvaise signalétique. Les personnes se servent des terrasses comme de voie cyclable ou encore des jardinières comme de poubelles.

Dû à un retard de chantier, ce n'est qu'en septembre que les modules sont posés. Avec l'arrivée de la neige et du verglas, on constate des problèmes techniques les rendant impraticables.

L'opinion des usagers sur cet aménagement diverge. Il est posé également la question de l'égal accès de cet aménagement pour les commerçants de la rue. En effet, installés sur le trottoir ouest, les commerçants d'en face n'ont pas pu profiter amplement de cette opportunité. En revanche, les habitants se disent surpris de la circulation automobile naturellement ralentie et veulent que les *Parklets* durent dans le temps et s'étendent à l'ensemble de la rue. « Ça fait plus de 5 ans que je n'avais pas pris la rue Antoine Durafour de Charité à Saint-Roch. »⁴⁹

Globalement, il en ressort que cette installation a été peu concluante pour le budget et l'énergie mobilisés. Les *Parklets* sont tout de même maintenus jusqu'aux travaux, puis seront stockés dans le but d'être réutilisés en tant qu'outil pour tester d'autres profils de rue de la ville de Saint-Étienne.

⁴⁹ COOP ROCH, habitante du quartier Saint-Roch dans le dossier retour d'expérience *Ma rue apaisée, Antoine Durafour*, Déc.2018

Expérimentation favorisant de multiples interactions sociales entre habitants : la rue Crozet Fourneyron.

Emblème du quartier Saint-Roch, elle est la rue historique où se trouvaient de nombreux ateliers d'armurerie.



FIGURE 30- RUE CROZET FOURNEYRON - 2014 (COOPROCH)

FIGURE 31 - ZONES D'INTERVENTIONS SUR LE SECTEUR (M.BIARD)

Ce secteur test a permis une réflexion sur plusieurs points du plan guide. D'abord sur l'avenir de la rue en elle-même, puis celui de la place Grivolat à son extrémité nord. Plus largement, Coop Roch en prévision d'une opération O.R.U.⁵⁰ sur six ans, explore l'architecture d'un îlot, pour alimenter le volet habitat du plan guide. (Voir figure 31)

Pour préserver l'ambiance singulière du lieu, les expérimentations sont pensées pour générer des rencontres entre associations et habitants et également de faire entrer la nature et le vivre ensemble au sein du quartier.

Les habitants sont directement concertés dès le début de la démarche à travers deux ateliers, pour définir les types d'aménagements provisoires possibles sur ce secteur.

⁵⁰ Opération de Rénovation Urbaine

Ma rue jardinée est un projet de marquage au sol, d'installation de jardins partagés et d'organisation d'événements comme un marché aux plantes et une balade urbaine.



FIGURE 32 - PROJET MA RUE JARDINEE 2020 (COOP ROCH)

Un retour d'expérience a permis de constater que les habitants rendaient d'eux-mêmes la rue piétonne. Les différents dessins et marquages, tout comme la présence de jardins, ont eu pour conséquence d'induire en erreur les automobilistes qui ont, durant cette expérience, emprunté la rue parallèle pour circuler. Ce constat justifie l'idée de vouloir pour le projet final, réduire au maximum le flux de véhicules dans le but de préserver l'ambiance créée avec *Ma rue jardinée*.

Le résultat de cette expérimentation est très positif, l'aménagement est toujours en place aujourd'hui. Pour l'îlot test, Coop Roch et les habitants ont voulu aller plus loin en proposant un tiers lieu et de l'habitat en autopromotion.

C'est par l'expérience d'un espace remodelé et d'usages nouveaux qu'il est possible de faire évoluer la carte mentale des habitants par rapport à leur quartier.

2.4. INTÉGRATION DE L'EXPÉRIMENTATION DANS LE PROJET URBAIN

Un des freins au déploiement de ces occupations dans l'aménagement du territoire peut être lié au manque de soutien ou de connaissances du maître d'ouvrage. À travers les entretiens menés, cette sous-partie cherchera à relever, si l'E.P.A.S.E. se saisit réellement des phases tests pour influencer le dessin du projet final.

Dans les phases clés du projet, le niveau d'engagement du maître d'ouvrage varie. Il incarne son rôle de décideur en amont du diagnostic partagé en choisissant une orientation au projet urbain en cohérence avec la politique générale de la ville. Puis, il s'efface complètement lors de l'élaboration du diagnostic et approuve les axes d'orientation établis par le maître d'œuvre, seulement à son achèvement. Pour l'étape du plan guide, le maître d'œuvre propose des versions de projets urbains, avec l'appui du maître d'ouvrage qui valide périodiquement certains aspects des réalisations présentées. La décision d'utiliser l'outil du plan guide par rapport à un plan directeur (figé) permet une décision évolutive quant à la vocation du quartier.

Les questions récurrentes pour le conducteur de projet lorsque l'urbanisme transitoire est intégré dans sa démarche sont :

- Quelle plus-value peut apporter l'intégration d'expérimentations au processus de projet urbain ?
- Est-ce que cela peut garantir sa réussite ?

Le maître d'ouvrage va pouvoir obtenir un élément de réponse quant à ces questions, de par la manière dont il phase le projet.

C'est en détaillant dès l'élaboration du cahier des charges, le moment et le mode d'intégration de ces actions transitoires que les effets structurants sur le projet final vont pouvoir être mesurés.

Dans le cas de Saint-Étienne, le phasage n'est pas construit de manière linéaire, mais prend la forme d'une superposition d'étapes. Aux cinq phases du projet urbain classique (voir schéma suivant) viennent s'ajouter en parallèle des périodes expérimentales. Ces deux processus, à des moments précis du projet travaillent de façon complémentaire en créant des dynamiques renforçant le projet final. Il ne s'agit donc pas d'une recherche d'alternative au processus de planification classique qui est recherchée, mais, d'une hybridation entre le formel et l'innovant.

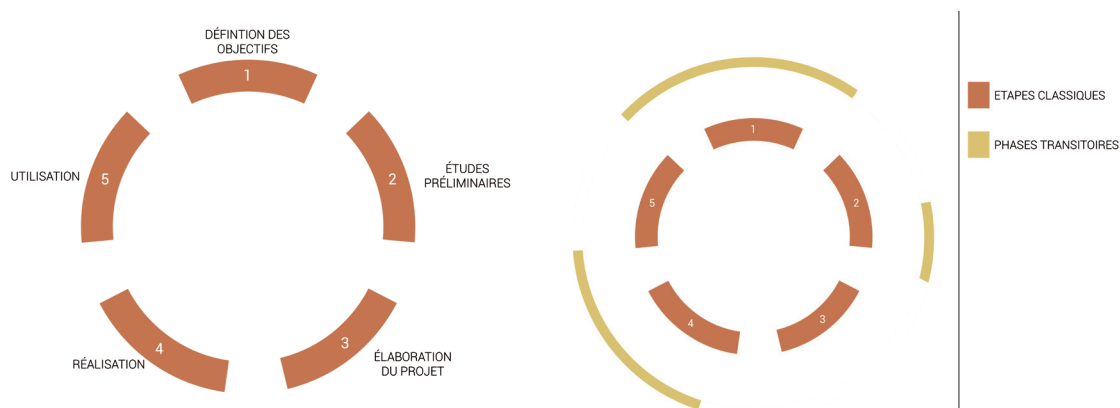


FIGURE 33 - PHASAGE CLASSIQUE VERSUS PHASAGE SUPPERPOSÉ (M.BIARD)

Le transitoire et la co-construction garantissent-ils un projet abouti ?

Ces initiatives activent le processus de transformation d'un lieu, d'un groupe. Le résultat d'un atelier ou d'une action temporaire n'est pas déterminant pour l'aboutissement du projet, mais il est important de prendre en compte le processus mis en place pour y parvenir. Il crée des dynamiques saisissables (propositions d'usages nouveaux, de matériaux précis). Quelles soient positives ou négatives, liées de manière apparente ou subjective au projet, elles restent toutes intéressantes à exploiter. Ce sont précisément ces dynamiques que le maître d'ouvrage peut saisir et inclure dans le projet final. « Le chantier permet une revitalisation spatiale et l'expérimentation d'une reviviscence sociale. Le mélange de ces deux pôles est fondamental pour réussir une véritable régénérescence d'un quartier. »⁵¹

L'E.P.A.S.E. se saisit-il des dynamiques créées par les phases tests ?

Un premier point qui permet de dire que l'E.P.A.S.E., s'est saisi des dynamiques créées lors de l'expérimentation de la place Saint-Roch est la proposition de scénarii coproduits par les usages et Coop Roch. Elle s'est révélée correspondre à la réalité du terrain et applicable au projet final de la place.

Un deuxième point qui permet de dire que l'E.P.A.S.E. se saisit des dynamiques créées est visible sur le plan de la communication. En effet, la structure communique beaucoup sur l'urbanisme transitoire, ce qui amène également des questions politiques et d'image donnée par la ville par rapport aux enjeux innovants de cette démarche.

Les prochains points permettent de dire que malgré cela, le maître d'ouvrage ne se saisit pas complètement de ces dynamiques.

⁵¹ Ibid.43 (page 36)

Il se met volontairement à distance lors du diagnostic et des expérimentations pour garder son statut de décisionnaire et laisser une flexibilité à Coop Roch dans le montage du projet urbain et ses orientations. Malgré une volonté de collaboration complète avec eux, ce retrait démontre que le schéma de gouvernance verticale reste encore présent dans les instances. De cette manière, il s'est également retiré de l'expérience concrète du vécu.

Il est à remarquer que ce type de situation n'est pas totalement négative, car cela peut aussi permettre d'éviter les « associations vitrines »⁵². Ces dernières, pouvant être des partenariats entre les usagers et les institutions par intérêt politique, donnant lieu à une instrumentalisation des procédés associatifs et collectifs.

CONCLUSION PARTIELLE

La partie 2 a permis de pousser la réflexion autour de l'urbanisme transitoire au-delà des écrits théoriques pour étudier comment l'outil se met en place dans la réalité. Les expérimentations prennent ici différentes formes (marquage au sol, terrasses, événements) et sont impulsées aussi bien par les habitants que par les acteurs de la ville. Elles permettent de générer des dynamiques qui dépassent le cadre de l'opération urbaine. Fabriquer du lien entre ces phases transitoires et le projet urbain est rendu possible qu'à condition que le maître d'ouvrage se saisisse de ces dynamiques. Leurs effets structurants sont visibles ici par l'influence du temporaire sur la place Saint-Roch ou le processus de projet superposé. Cependant, la reconnaissance du potentiel de l'outil n'est pas totale par le maître d'ouvrage et comme dans le cas de l'îlot test de la rue Crozet Fourneyron ne permet pas une transformation adaptée aux demandes habitantes. Comment ne pas basculer dans une démarche exclusive ne répondant que partiellement aux besoins réels ? Comment le maître d'ouvrage peut tirer parti de ces expérimentations dans ses pratiques usuelles ?

⁵² Juliette Keating, *Ce que l'on nous fait faire*, article dans Mediapart 2017



FIGURE 34- RUE DE LA RÉPUBLIQUE (BIENNALE DU DESIGN 2017)



III- OSER LA VILLE SENSIBLE: VERS UN URBANISME TRANSITOIRE INTÉGRÉ

« S'il doit y avoir un nouvel urbanisme, il ne reposera pas sur les fantasmes jumeaux d'ordre et d'omnipotence : il sera une mise en scène de l'incertitude. Il ne s'occupera plus d'agencer des objets plus ou moins permanents, mais d'irriguer des territoires par du potentiel » Koolhaas

Cette partie propose une réflexion approfondie et un regard critique du sujet ici traité, nourris par des recherches bibliographiques et d'entretiens avec des professionnels ayant une expérience du transitoire et des questions environnementales. L'objectif est de faire ressortir les limites du transitoire : en particulier le niveau d'implication unique des acteurs, la standardisation du concept et le phénomène de gentrification. Elle permettra dans un second temps d'illustrer les enjeux de l'utilisation de l'urbanisme transitoire dans le remodelage des pratiques des maîtres d'ouvrages. Cette transformation des pratiques participe parallèlement à la reconnaissance du potentiel de l'outil et à son effet structurant au-delà du projet.

⁵³ Rem KOOLHAAS, *Qu'est-il arrivé à l'urbanisme ?* article 1994

3.1. LIMITES DES DÉMARCHES D'URBANISME TRANSITOIRE

De nombreuses initiatives favorisant l'intégration de la participation citoyenne dans les projets d'urbanisme transitoire voient le jour. La première limite concerne l'idée préconçue selon laquelle il serait nécessaire de mettre en place une méthodologie co-construite tout au long du projet. Comment mettre en œuvre ces échanges de manière efficace et capitaliser au mieux leurs effets ?

Suite au sommet de la Terre de 1992⁵⁴, un modèle au service des collectivités territoriales pour impliquer au mieux les citoyens est élaboré. Ce modèle s'articule autour de quatre grands niveaux d'implication comme présentés dans le schéma ci-dessous.

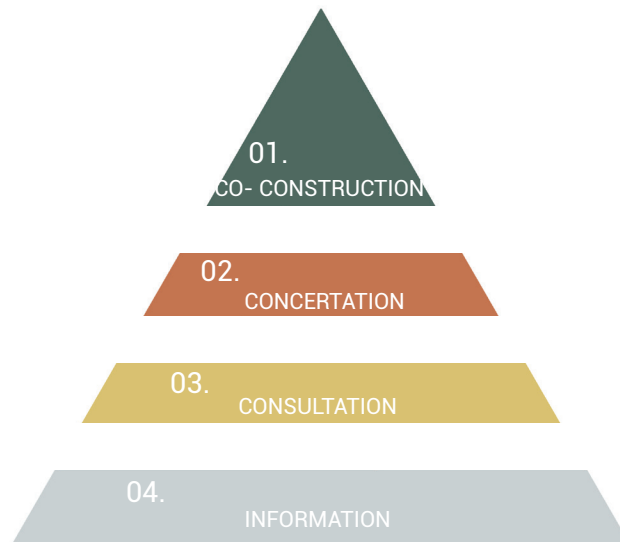


FIGURE 35 -DEGRES D'IMPLICATION CITOYENNE (OPENSCIENTIST)

Cette illustration présente les différents types de relations possibles entre les citoyens-habitants et les services publics locaux. L'information est le degré zéro de la participation puisqu'elle prétend s'imposer à travers une relation hiérarchique. Le citoyen exprime une demande d'information et la structure institutionnelle lui répond par une information de manière unilatérale.

⁵⁴ Rencontres organisées par l'O.N.U. dans le but de réunir les dirigeants mondiaux afin qu'ils définissent des objectifs et des moyens pour les atteindre au niveau mondial sur la thématique du développement durable.

La consultation se définit par la demande de l'avis de l'habitant, mais sans qu'il prenne part au processus de décision. Ces avis peuvent être pris en compte ou non par la municipalité. Cette démarche consiste à mieux cerner les attentes, les besoins, les points éventuels de crispation. Elle peut prendre place lors de réunions publiques ou encore de référendum local.

Dans le cas de la concertation, les habitants et usagers sont de véritables interlocuteurs et il y a un échange avec eux. La concertation doit permettre d'aboutir à une position commune prenant en compte l'intérêt général. Elle reconnaît aux habitants une véritable capacité d'expertise pour discuter d'un projet et le modifier au besoin. Ainsi, ils sont impliqués tout au long du processus décisionnel dans des structures telles que les conseils de quartier ou les conseils de jeunes.

La co-construction est issue de la mutualisation des démarches d'information, de consultation et de concertation. Cela se traduit par la participation des habitants aux projets d'aménagement de leur quartier. De cette manière, une partie de la population est amenée à participer directement à la prise de décision. Cependant, des experts doivent intégrer le processus afin de prendre en compte et d'assurer la gestion d'un projet plus complexe. La démocratie locale ici n'est pas cristallisée, car elle suit une dynamique participative qui amène les élus à co-produire les projets avec les habitants.

Il est à noter qu'en 1969, Sherry Arnstein avait déjà élaboré une échelle permettant d'évaluer les degrés d'intégration des habitants dans des projets de ville nommée *A new ladder of citizen participation*. En effet, dans un contexte différent, celui des villes Étasuniennes qui rénovent sans prendre compte de la parole des pauvres, elle a créé une échelle de mesure du niveau d'implication de ces derniers dans les affaires publiques présentées comme visant la ville équitable en termes de richesse sociale et culturelle. De manière provocatrice, comme une critique du monopole des pouvoirs dans ce type de projets dits sociaux, elle cherche à mettre en avant la nature véritable du projet qui se place soit dans une démarche de démocratie participative ou de manière trompeuse dans une démarche de « démagogie participative »⁵⁵.

⁵⁵ Sherry Arnstein, *A ladder of citizen participation*, 1971, article dans le journal of American Institute of planners n°35/4

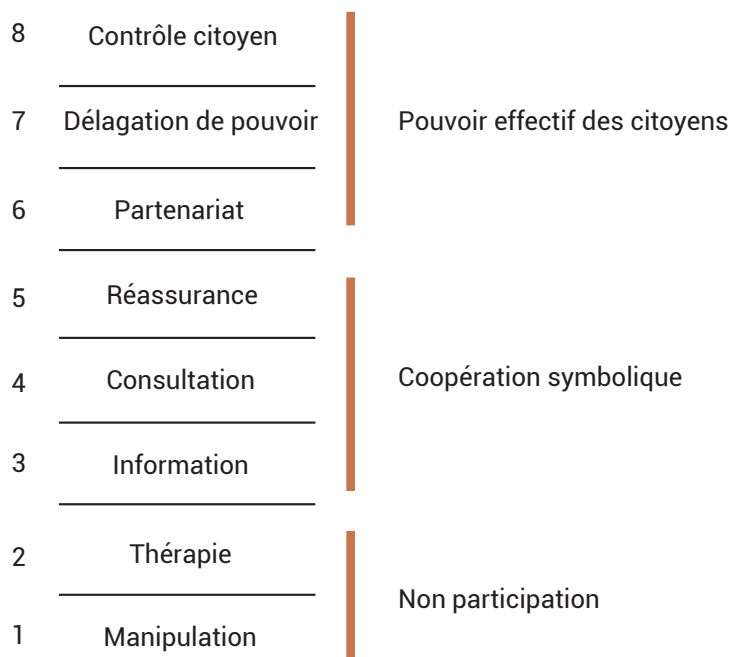


FIGURE 36- ÉCHELLE D'IMPLICATION DES CITOYENS ARNSTEIN

Le modèle actualisé de cette échelle d'évaluation s'appuie sur les quatre types de relations possibles entre les citoyens-habitants et les services publics locaux (information, consultation, concertation et co-construction). Elle est de plus en plus utilisée par les acteurs de la planification territoriale, tout comme pour la révision de documents d'urbanisme tels que le Plan Local d'Urbanisme⁵⁶ ou le Schéma de Cohérence Territoriale⁵⁷, par exemple en 2012, pour l'étude paysagère des Monts du Lyonnais.

Cependant, les usagers volontaires n'ont pas toujours suffisamment de temps à consacrer pour participer de manière intensive au projet. D'autres quant à eux ne ressentent pas le besoin de se mobiliser lorsque qu'ils estiment qu'ils ne sont pas directement concernés par la valeur d'usage donnée à un lieu. De plus, cette non implication résulte également du fait que l'exercice peut nécessiter des transversalités avec des discussions d'experts.

En général, plus la démarche se place en haut dans la pyramide, plus elle est engageante. Cependant, la stratégie d'une co-construction impliquant tous les acteurs pendant toute la durée du projet, peut finalement s'avérer contre-productive.

⁵⁶ Document d'urbanisme qui construit un projet d'aménagement à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes. (cohesion-territoires.gouv.fr)

⁵⁷ Document de planification stratégique au niveau de l'agglomération. (cohesion-territoires.gouv.fr)

Ainsi le processus d'implication des habitants doit être pensé de manière dynamique et s'adapter aux enjeux et objectifs de chaque étape du projet et de ces acteurs. Il prend en compte la disponibilité des parties prenantes, leur niveau d'influence (politique, décideur, habitant, collectif en réseau horizontal) et les compétences de chacun.

L'alternance entre chaque degré d'implication est inévitable pour un projet durable et cohérent.

Dans quelle mesure la démarche expérimentale peut-elle être normalisée ?

De nombreux écrits de sociologues critiquent phénomène de normalisation au travers de la notion de tiers lieu. Il se définit comme un espace protéiforme, bâti ou non, temporaire ou non, que l'on situe entre la maison et le travail⁵⁸. Un lieu de non-programmation qui vit au gré du temps ou des personnes qui occupent l'espace.

Certains tiers lieux peuvent devenir permanents dans les projets urbains et faciliter la cohésion sociale et l'implication des personnes extérieures sans nécessairement créer de communauté. Ils prennent la forme de permanences où une équipe est présente pour informer, animer et coordonner le projet. Le bar de l'Aube pour le projet Saint-Roch ou encore la maison du projet dans le quartier du Blosne à Rennes deviennent des repères que l'on retrouve aussi bien dans les plans du projet urbain que dans l'ensemble des supports de communication.



FIGURE 37- BAR DE L'AUBE SAINT ROCH
(RUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE)



FIGURE 38- MAISON DU PROJET BLOSNES
(MÉTROPOLE DE RENNES)

Antoine Burret dans son livre *Tiers lieux et plus si affinités*, alerte sur la « création systématique »⁵⁹ de tiers lieux qui conduit à « la dénaturation du concept et au lissage de leurs effets ». L'auteur met en avant le « braquage sémantique »⁶⁰ qui

⁵⁸ Ray OLDENBURG, *The great good place*, 1989, Da Capo press

⁵⁹ Antoine BURRET, *Tiers lieux et plus si affinités*, 2016, FYP éditions

⁶⁰ Ibid. 59

pousse « au modèle unique »⁶¹ et peut dans certains cas limiter la démarche à une approche marketing avec peu d'impact sur l'unité sociale locale.

Un deuxième élément poussant à la normalisation de l'urbanisme transitoire est l'influence des projets phares et des guides.

L'urbanisme transitoire est souvent utilisé dans des projets portés par des métropoles en s'inscrivant dans une perspective de développement économique. Des projets comme *Les Grands Voisins* portés par Paris & Métropole Aménagement ou encore *L'Autre Soie soutenu* par la Métropole du Grand Lyon, s'inscrivent dans cette logique. Ils bénéficient de moyens de communication importants permettant de mettre en avant leur démarche. Ces projets peuvent alors devenir emblématiques et réduire la visibilité sur d'autres projets portés par des villes moyennes. Dès la conception du projet, les villes moyennes se doivent d'identifier les effets de bord potentiels des projets phares situés dans leur périmètre géographique et définir leur projet urbain en adéquation avec leur contexte local.

Des guides s'appuyant sur des retours d'expérience sont développés, souvent par des collectifs d'architectes ayant été impliqués dans des projets menant à bien cette démarche transitoire. Par le fait qu'ils abordent les différentes dimensions d'un projet (juridique, financière, technique, organisationnelle, etc.), ils apportent des exemples concrets de mise en œuvre. Il est intéressant de se demander si la production de ces recettes ne tend pas simplement à schématiser la démarche au risque de la figer au détriment de sa nature spontanée.

« Utilisé (l'urbanisme transitoire) par la ville dans un contexte de concurrence urbaine accrue où l'animation et la médiatisation d'une urbanité collective il devient un enjeu de valorisation territoriale sur le long terme. Néanmoins à trop être instrumentalisé comme béquille de certains projets urbains, il risque aussi de perdre de son caractère subversif. »⁶²

Le choix du type d'actions menées, comme le choix des prestataires doit dépasser l'idée économique et pratique et véritablement constituer des associations qui généreront

⁶¹ Ibid. 59 (page 54)

⁶² Ibid. 29 (page 27)

des dynamiques saisissables pour le projet final. L'urbanisme transitoire est un levier qui permet de révéler les ressources d'un territoire.

Le risque le plus souvent souligné dans les ouvrages bibliographiques et dans les entretiens menés pour ce travail est celui du phénomène de gentrification. Comment le phénomène de gentrification apparaît-il ? Comment l'atténuer ou en bénéficier en fonction du projet et de sa temporalité ?

Le terme de gentrification apparaît dès les années 1970. Dans un projet urbain, gentrifier signifie chercher à attirer dans un quartier, souvent en transformation, des habitants dits à potentiel (plutôt aisés) pour réactiver le quartier, améliorer le cadre de vie et en changer son image sur le long terme.

Deux étapes sont nécessaires pour soutenir la gentrification dans un quartier en déclin :

- favoriser l'installation de classes moyennes : celle-ci confère l'image d'un quartier sécurisé, doté d'équipements et de services de proximité.
- attirer l'installation de personnes plus fortunées qui permettront une véritable transformation dans le temps par une hausse de la qualité de vie.

Contraire à l'idée d'activer un morceau de ville seulement avec les habitants locaux, et d'engendrer une hausse des prix de l'immobilier, la gentrification est souvent retenue comme risque premier dans la mise en place de projets d'urbanisme transitoire. Néanmoins, des auteurs soulignent le caractère positif d'une gentrification encadrée permettant d'impulser la transformation d'un quartier.

Pour E. Honegger, un politique suisse, la gentrification est « un phénomène qui ne peut se contrôler, car faisant partie de la vie d'un quartier et s'inscrit naturellement dans son évolution ». ⁶³

Pour Carole Petit, architecte membre de Coop Roch, la gentrification permet sur le court terme de garantir un parcours résidentiel aux habitants et de favoriser la mixité sociale. Cela vient à dire que l'on dessine la ville de manière à ce que l'habitant puisse y rester toute sa vie, quel que soit le schéma familial dans lequel il se trouve. Cela génère une première couche d'activation du quartier. Le réel risque est selon elle, « de ne pas s'en

⁶³ Lucas GIRARDET, Éric HONEGGER, Guillaume DE MORSIER, *Architecture spontanée, construction éphémère : démarche citoyenne ou pur opportunisme ?* Conférence à Lausanne, Mai 2017

servir correctement et sur le long terme, défavoriser les habitants originels, qui sont l'identité du lieu. »⁶⁴

Dans la ville de Détroit, une « gentrification positive »⁶⁵ est mise en place. Le modèle des jardins cultivés, installés dans cette ville en décroissance a pris de l'ampleur notamment grâce à l'arrivée des familles. De 80 à plus de 1600 jardins cultivés ont pris place entre 2004 et 2009. L'ancien quartier en ruine est devenu un exemple de mode de vie alternatif. « Détroit prouve que la gentrification peut être positive et bénéfique à tous si elle s'accompagne d'une vigilance en matière de politique sociale et inclusive pour l'ensemble des habitants. »⁶⁶



FIGURE 39- JARDINS COMMUNAUTAIRES DE DÉTROIT (TRAX MAGAZINE)

Coop Roch dans le projet urbain de Saint-Roch pousse à la gentrification encadrée tout en restant vigilant, à chaque étape du projet, à conserver la mixité sociale et l'identité culturelle existante. Ce mode opératoire évite de proposer des éléments qui iraient dans le sens de la gentrification accélérée et trop prégnante.

⁶⁴ Ibid. 43 (page 36)

⁶⁵ Oivier AMIEL, *Positive Gentrification: The Detroit model*, Article Déc. 2018 (www.medium.com)

⁶⁶ Ibid. 64

3.3. OUVERTURE DU RAYON D'ACTION DES MAÎTRES D'OUVRAGES

Tenant compte des limites indiquées ci-dessus, quels renouvellements de pratiques du maître d'ouvrage public sont possibles pour rendre structurant l'urbanisme transitoire structurant au-delà du projet urbain ?

En interne :

En interne, les maîtres d'ouvrages vont pouvoir acquérir un savoir-faire mobilisable pour d'autres projets de revitalisation urbaine. Il permet d'envisager de nouvelles transversalités au sein des concepteurs de la ville, par exemple entre les différents services. Les maîtres d'ouvrages peuvent ainsi partager ce savoir-faire en s'appuyant sur leurs réseaux professionnels comme le réseau français des E.P.A. ou encore en intégrant les connaissances issues d'un projet achevé.

Deux projets stéphanois ayant proposé l'activation de sites par le temporaire, sont source d'inspiration pour le projet urbain du quartier Saint Roch. Cela permet de dire que les dynamiques peuvent rayonner d'un projet à un autre.

Le projet de la Cartonnerie mené par l'E.P.A.S.E. en 2010, a permis au maître d'ouvrage d'avoir un premier retour d'expérience du transitoire. Le collectif Carton Plein, mandaté pour l'occasion, a pu proposer, l'outil de « recherches-action »⁶⁷ qui a fait émerger l'idée de travailler en installant une dynamique de recherche. Les outils développés pour les différentes actions peuvent être réemployés sur ce territoire.

Le projet de redynamisation de l'ancien quartier ouvrier du Crêt de Roc, est inspirant par le fait que certains membres de Coop Roch ont auparavant collaboré sur ce secteur. Leur connaissance des réseaux locaux, des ressources du territoire et les retours d'expérience ont été des éléments clés pour donner au projet Saint Roch son identité finale.

⁶⁷ Le Plan Urbanisme Construction Architecture déploie en 2014, dans le cadre d'une action nationale, la recherche-action « Hors champs de la production urbaine » sur huit sites, dont Saint-Étienne. Ils cherchent de manière collaborative à construire une réflexion sur les pratiques d'interventions sociales collectives (forme d'implication habitante, gestion du temporaire, etc.) sur un territoire donné. (www.urbanisme-puca.gouv.fr/le-hors-champ-de-la-production-urbaine-2015-2017-a278.html)

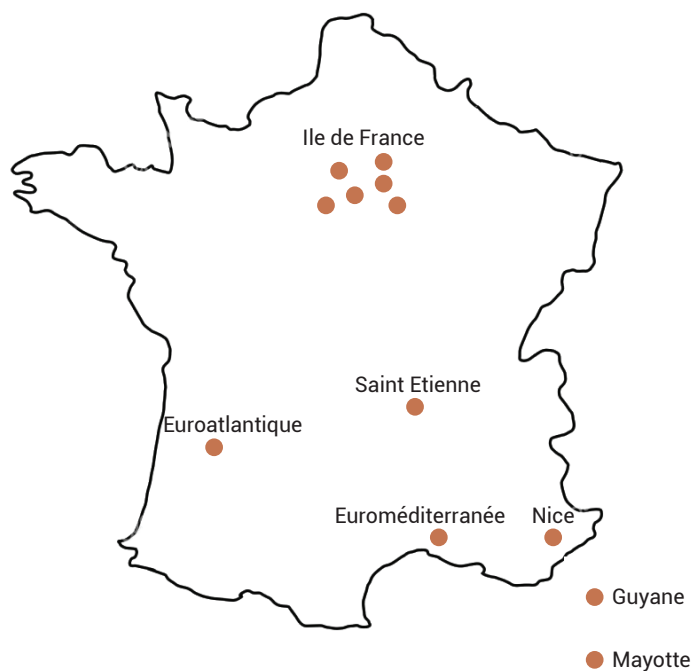


FIGURE 40- RÉSEAU D'E.P.A. EN FRANCE (M.BIARD)

Cette transformation du mode de fonctionnement des maîtres d'ouvrages permet de faire évoluer le rôle des architectes et urbanistes qui y travaillent. Le nombre d'urbanistes augmente parmi les acteurs qui fabriquent la ville comparé à aux ingénieurs⁶⁸.

Cependant, comme le souligne Koolhaas, architecte et urbaniste Néerlandais, la qualité de vie dans l'espace urbain continue de se détériorer. On pense à aménager en fonction du budget et non pas entièrement en fonction des besoins des habitants. La ville est donc lissée, décontextualisée, on la conçoit partout de la même manière. Pour Koolhaas, il y a urgence à changer les pratiques des professionnels qui la fabriquent. Il ajoute : « Il (l'urbaniste) ne visera plus de configurations stables, mais la création de champs capables d'accueillir des processus qui refusent d'être cristallisés sous la forme définitive. »⁶⁹

Sophie Ricard et Patrick Bouchain, reconnus pour leurs travaux sur la participation citoyenne et le réemploi des matériaux dans la construction sont en accord avec le propos de Koolhaas par rapport à la nécessité pour l'architecte-urbaniste de maîtriser le projet pour inclure les habitants. Ils vont plus loin en décrivant que cela

⁶⁸En 1979 déjà, les urbanistes (qu'ils viennent d'architecture ou de sciences) représentent 40% des acteurs de la ville contre 16% d'ingénieurs. (Gilles VERPRAET, *Experts ou médiateurs ? : Les Professionnels de l'urbanisme*. Les Annales de la Recherche Urbaine, PUCA, 1988)

⁶⁹ Rem KOOLHAAS, *Qu'est-il arrivé à l'urbanisme ?*, article 1994

passera par une modulation de sa position prenant le rôle d'accompagnant, partageant sa responsabilité avec les autres acteurs.

Ainsi, « L'architecte peut se servir de ces mouvements pour accompagner ces configurations sociales et réactiver la co-responsabilisation dans le projet urbain ». ⁷⁰

Enfin, de nos jours, l'architecte-urbaniste peut-il se placer en tant que tiers acteur dans une démarche d'expérimentation ?

L'analyse du projet urbain de Saint-Roch met en avant que l'architecte-urbaniste dans une structure comme celle de Coop Roch, semble ici tenir un rôle indispensable du fait qu'il ait été appelé à chaque étape du plan guide. Par son expérience globale de l'urbain et le langage d'expert commun au maître d'ouvrage, il représente un élément essentiel dans le montage d'un projet urbain mêlant co-construction et transitoire.

Ainsi, il ne s'agit plus pour l'architecte urbaniste d'aménager tous les vides par un dogme national, mais de poser un cadre d'action et d'accompagner son installation, son évolution. D'une approche mécanique à une approche organique, il peut faciliter une meilleure implication des parties prenantes et faire évoluer le projet. Il se place alors dans une dynamique de rétroaction du quotidien en convoquant l'intelligence collective.

Environnement externe :

L'urbanisme transitoire peut-il permettre aux maîtres d'ouvrages d'avoir une influence innovante sur leur environnement ?

Par nature, les maîtres d'ouvrages publics sont amenés à travailler en étroite relation avec les élus locaux. Ainsi ce dernier, au travers de l'urbanisme transitoire, peut contribuer à faire évoluer les politiques publiques notamment celles de l'urbanisme pour permettre d'impulser de nouvelles initiatives.

Une autre influence externe peut concerner une recherche élargie de sources de financement. Plusieurs programmes européens tels que Horizon2020⁷¹, ou URBACT⁷² ont pour priorités de soutenir le développement durable au niveau local et participent à la mise en place d'initiatives transitoires. Ces programmes constituent

⁷⁰ Sophie RICARD *Tiers lieux, espaces de communs ?*, conférence à Saint Denis, Juin 2018 (restitution table ronde)

⁷¹ Programme européen de soutiens d'innovations (dans le domaine de l'art, de l'urbain, etc.)

⁷² Programme européen de soutien à la redynamisation de quartiers anciens

une source de financements complémentaire qui permet l'accompagnement des initiatives.

En complément des financements publics, les maîtres d'ouvrages engagés dans des projets durables peuvent également aider à mobiliser des financements privés. Outre l'apport traditionnel des promoteurs privés, de nouveaux mécanismes de financements participatifs voient le jour. Le crowdfunding⁷³ ou les coopératives citoyennes permettent en parallèle de répondre aux attentes de solidarité et de partage des usagers.

L'auto-rénovation peut également permettre de réduire certains coûts. L'auberge de jeunesse sur la colline du Crêt de Roc a pu être rouverte en 2015 par l'auto-rénovation de Carole Thimstit avec l'aide de bénévoles et du collectif Captain Ludd.

Le rayonnement d'un projet sur le territoire permet d'influencer les décideurs politiques en faveur de démarches exploratoires et inclusives. Le maître d'ouvrage peut ainsi organiser des visites de sites, des rencontres entre usagers et professionnels pour mettre en place une nouvelle dynamique territoriale s'appuyant sur le partage d'expérience. Une hypothèse avancée serait celle de créer de nouveaux partenariats qui viendront valoriser la démarche et renforcer l'image de l'aménageur public. Les acteurs du territoire dans leur grande variété (universités, organismes professionnels, collectifs, etc.) pourront alors envisager de nouvelles actions de soutien à l'expérimentation par le développement d'outils d'accompagnement, de nouvelles formations, la création d'instruments de mutualisation et de capitalisation d'expérience (plateforme d'échanges).

⁷³ Traduit par financement participatif

CONCLUSION PARTIELLE

La partie 3 a permis de mettre en évidence les limites de la mise en place d'expérimentations et de participation citoyenne au sein du projet urbain. Déterminer un niveau d'implication des habitants flexible en fonction des étapes du projet, limite la contre production et participe à changer l'imaginaire autour de la vision du sommet de la pyramide comme unique objectif de gouvernance. Prendre de la distance par rapport aux projets phares et guides préconçus limite le risque de standardisation disproportionnée du concept. Enfin, elle permet de comprendre qu'il est possible de tourner la gentrification en effet positif pour l'activation d'un quartier.

Cette dernière partie met en lumière l'influence et l'ouverture des pratiques du maître d'ouvrage que l'urbanisme transitoire permet d'engager en reconsidérant son rôle notamment. En allant plus loin, l'urbaniste peut participer à la reconnaissance du potentiel des expérimentations transitoires à l'échelle de la ville par une influence sur la politique des cadres institutionnels, le financement de projets alternatifs et un rayonnement favorisant la mise en réseau d'acteurs et le développement d'outil pour ouvrir ses champs d'intervention et finalement viser la ville durable.

CONCLUSION

.....

Les rythmes qui animent la ville s'accélèrent, elle tend à devenir un objet mouvant, capable de prendre en compte les nouveaux enjeux écologiques et sociaux du monde contemporain. Les délaissés urbains en attente de transformation représentent un réel défi urbanistique. L'urbanisme transitoire, mêlant expérimentations d'usages et processus de planification urbaine, permet à ce temps de latence de devenir une opportunité de développement d'innovations sociales et spatiales. Cependant, le déploiement de ces initiatives reste marginal auprès des concepteurs de la ville, notamment le maître d'ouvrage.

Ce mémoire cherche à comprendre en quoi l'investissement temporaire d'un espace en attente de projet peut être structurant pour le maître d'ouvrage dans le processus de projet urbain.

« L'imaginaire de l'aménageur est en mutation »⁷⁴. En effet, l'urbanisme transitoire module l'objectif, la méthodologie et multiplie le nombre d'acteurs du projet urbain. Le maître d'ouvrage doit désormais prendre en compte l'incertitude générée par ces expérimentations. Il y a un réel enjeu autour des villes moyennes dont les ressources sont limitées.

L'expérience de Saint-Roch prouve que le transitoire permet une reconnaissance de l'importance de la valeur d'usage donnée à un quartier par ses habitants. Cependant, elle montre également que ces expérimentations deviennent structurantes à condition que le maître d'ouvrage se saisisse des dynamiques créées. C'est à ce niveau que certains blocages peuvent apparaître. La pensée aménagiste classique reste malgré tout présente : une gouvernance totalement horizontale reste difficile à mettre en place. De plus, de nouvelles solutions urbanistiques pour les sites contraints ou des propositions de nouvelles formes d'habitat (auto promotion pour l'ilot test de la rue Crozet Fourneyron) sont rejetées au profit de solutions déjà connues.

La troisième partie permet de démontrer qu'en prenant en compte des limites de l'urbanisme transitoire, le maître d'ouvrage peut élargir l'effet structurant de l'outil au-delà du projet. Par exemple en reconfigurant la structure interne dans laquelle il travaille et en favorisant la mise en réseau et le partage des connaissances. Il peut également ouvrir ses champs d'action par une influence innovante sur le cadre politique ou la recherche de financements alternatifs.

⁷⁴ Ibid. 23 (page 23)

Cette étude permet de retenir qu'au-delà d'une simple optimisation foncière, le maître d'ouvrage peut trouver dans l'urbanisme transitoire et ses expérimentations, un outil déclencheur de transformation de ses pratiques et ainsi permettre d'engager une réelle transition vers une fabrique urbaine partagée.

La question qui pourra être développée à la suite de ce travail est : comment l'urbanisme transitoire peut-il évoluer afin d'intégrer dans la fabrique de la ville de nouveaux usages ?

Les usages impulsés par les transitions sociétales sont déjà largement présents notamment dans les villes de taille moyenne. On notera par exemple les usages de l'économie collaborative (covoiturage, troc, réemploi). Les citoyens adoptent de nouveaux usages qui transforment leurs pratiques de travail (ex : coworking), de mobilité (ex : autopartage), d'habitat (ex: habitat intergénérationnel), d'alimentation (ex : fermes urbaines), de loisir (ex : jardins partagés) qui leur permettent de s'engager dans de nouveaux engagements urbains. Ces pratiques s'inscrivent dans le cadre de modèles économiques innovants comme ceux de l'économie circulaire.

Ces nouveaux modèles économiques peuvent contribuer au développement durable des territoires et répondre aux aspirations de bien-être des citoyens.

Le déploiement accéléré des nouveaux usages vient souvent bousculer les politiques et les pratiques d'aménagement des territoires. Ils questionnent leur gouvernance, leurs choix urbanistiques et architecturaux, ainsi que leur pérennité. Certaines transitions sont désormais requalifiées en ruptures pour faire face à des situations de crises. De nouveaux usages, non encore définis, naîtront de ces situations de crise. Ils permettront aux citoyens et décideurs politiques de mieux adapter les territoires à ces situations d'urgence. Ils seront néanmoins confrontés à la raréfaction des ressources naturelles, et pourraient donner lieu à une hausse des conflits d'usage.

Ainsi, à condition qu'il s'inscrive dans une démarche circulaire, l'urbanisme transitoire ne deviendra-t-il pas un catalyseur indispensable pour une gouvernance partagée permettant une fabrique durable de la ville ?

BIBLIOGRAPHIE



OUVRAGES //

BEGOUT Bruce, *Dériville : Les situationnistes et la question urbaine*, 2017, éditions inculte

BURRET Antoine, *Tiers lieux et plus si affinités*, 2016, FYP éditions

OLDENBURG Ray, *The great good place*, 1989, Da Capo press

RAZEMON Olivier, *Comment la France a tué ses villes*, Rue de l'Echiquier, 2016

ARTICLES //

AMIEL Olivier, *Positive Gentrification : The Detroit model*, Medium, Déc. 2018

ARNSTEIN Sherry, *A ladder of citizen participation*, 1971, article dans le journal of American Institute of planners n°35/4

CHABOT Lionel, *Friches temporelles et aménagements urbains temporaires* Urbia, Les cahiers du développement urbain durable, 2014, n° 16, pp. 67-84.

GWIAZDZINSKI Luc, *Chronotopies, l'événementiel et l'éphémère dans la ville des 24 heures*, BAGF Géographies, 2009

KEATING Juliette, *Ce que l'on nous fait faire*, article dans Mediapart 2017

KOOLHAAS Rem, *Qu'est-il arrivé à l'urbanisme ?*, article 1994

PRADEL Benjamin, *Urbanisme transitoire : une définition ?*, Kaléido' Scop, Jan 2017

THOMAS François, *Projets urbains et projet de ville : la nouvelle culture a vingt ans*, 1995, les annales de la recherche urbaine, 68-69, p.135-143

VERPRAET Gilles, *Experts ou médiateurs ? : Les Professionnels de l'urbanisme*. Les Annales de la Recherche Urbaine, PUCA, 1988

CONFÉRENCES //

DE MORSIER Guillaume, **GIRARDET** Lucas et **HONEGGER** Éric, *Architecture spontanée, construction éphémère : démarche citoyenne ou pur opportunisme ?* Conférence à Lausanne, Mai 2017

MACAIRE Elise, Collectifs d'architectes : entre expérimentation et appel à compétence, ENSAPVS, Mars 2018

RICARD Sophie, Tiers lieux, espaces de communs ?, conférence au 6B à Saint Denis, Juin 2018

ENTRETIENS //

Entretien réalisé avec Théo **FLAMAND**, urbaniste à l'E.P.A.S.E, 1h, Juillet 2019

Discussion avec Elodie **FOURNEL** et Adrien **BERTON**, étudiant à l'ENSA de Grenoble, anciens stagiaires chez Coop Roch

Entretien réalisé avec Cécile **GINEZ**, urbaniste pour la ville d'Albi, 1h, Juillet 2019

Entretien avec Hélène **Leh**, Coordinatrice de l'occupation transitoire de l'Autre Soie à Lyon, 40 minutes, Mai 2019

Entretien avec Carole **PETIT**, architecte chez Novae, le Nov. 2019, 1h15

Discussion avec un habitant (M. Piessat) de Saint Roch, Juillet 2017

GUIDES ET BROCHURES //

CABANON VERTICAL, *Les aménagements urbains transitoires, enjeux et guide pratique pour un espace public partagé*, 2018

CHARBONNIER Grégory et **KADDOUR** Rachid, *Parcours Saint Etienne: Saint Roch*, 2015

COOP ROCH, *Diagnostic partagé Saint-Roch*, Nov. 2017

COOP ROCH, *Dossier retour d'expérience Ma rue apaisée, Antoine Durafour*, Déc.2018

COOP ROCH, *Synthèse Plan guide livrable du projet urbain de Saint Roch*, Mars 2019

FRAC CENTRE, fascicule *Exposition Andrea Branzi*, 2004

UNION SOCIALE POUR L'HABITAT, *Projets temporaires pour espaces en jachère: de la contrainte à la ressource, politiques de la ville et renouvellement urbain*, 2019 repère n°57

THÈSES ET MÉMOIRES //

BERTI Elise, *Les espaces vacants et l'expérimentation de nouvelles pratiques pour faire la ville: les exemples du Szimpla à Budapest et de La Cartonnerie à Saint Etienne*, Mémoire de fin d'études ENSASE, 2019

CHALAS Yves et **SOUBEYRAN** Olivier, *Pensée aménagiste et improvisation. L'improvisation en Jazz et l'écologisation de la pensée aménagiste*, éditions des archives contemporaines, 2015

FOUNEL Elodie, *Saint-Étienne, territoire d'innovations sociales*, mémoire fin d'études, ENSAG, 2019

GINEZ Cécile, *Définir l'urbanisme temporaire au sein du projet urbain : un outil institutionnel innovant ?* Mémoire de master de l'université de Grenoble, 2018

LAGO Noémie, *Développement d'une démarche d'urbanisme expérientiel : Aide à la conception d'espaces publics plus attractifs par l'amplification de leurs dimensions sensibles*, thèse Université de Mons, 2017

NEDELEC Pascale, *De nouveaux mots pour de nouvelles modalités de fabrique de la ville? Initiatives citoyennes d'aménagement des espaces publics*, ENS Paris, 2017

PRADEL Benjamin, *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*, Paris EST, 2011

PRADEL Benjamin, L'urbanisme temporaire: signifier les «espaces-enjeux» pour réédifier la ville, Université Paris Est Marne La vallée, 2012

RAMIREZ COBO Inès, L'incertitude comme levier de co-construction au prisme du projet urbain : l'émergence d'un mode de conception « transitionnel » des espaces urbains : entre pratiques institutionnelles et pratiques alternatives, thèse ED SHPT Grenoble, 2017

REVOL Claire, La rythmanalyse lefebvrienne des temps et espaces sociaux : ébauche d'une pratique rythmanalytique aux visées esthétiques et éthiques, thèse Ruthmos, 2019

SITOGRAFIE //

SAINT ROCH

<https://www.epase.fr/>

<http://cptludd.fr/index.php?article52/coop-roch>

<https://www.ruesdudeveloppementdurable.fr/>

<http://www.carton-plein.org/index.php/carton-plein/demarche/2/>

URBANISME TRANSITOIRE

<https://www.institutparisregion.fr/>

https://issuu.com/atelierapproches/docs/approche.s_-_revue_de_projet_-_impa

<https://lesensdelaville.com/>

AUTRES EXEMPLES DE PROJETS

<http://www.hyperville.fr/category/bibli/>

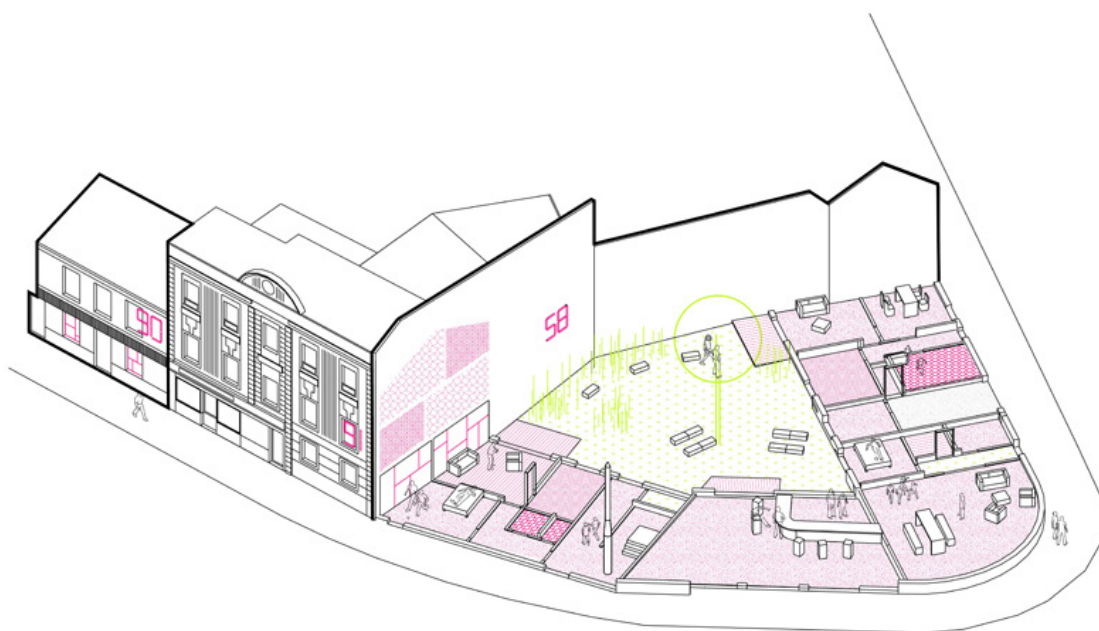
<https://ici-bientot.org/>

<http://www.collectifetc.com/>

ANNEXES

.....

AUTRES PROJETS TRANSITOIRES À SAINT ETIENNE (CF. PAGE 29)



ANNEXE 1- 2011, EXPÉRIMENTATION NOMMÉE PLACE AU CHANGEMENT, QUARTIER CHATEAUCREUX (COLLECTIF ETC)

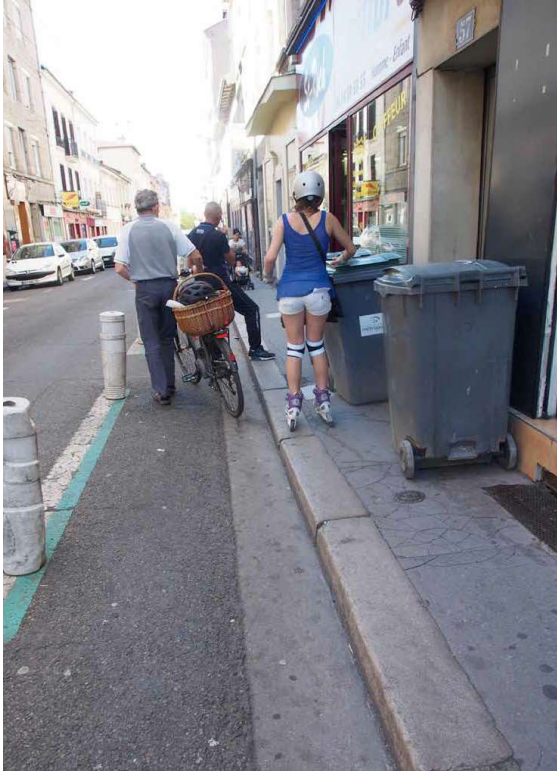


ANNEXE 2- 2010, EXPÉRIMENTATION NOMMÉE LA CARTONNERIE , QUARTIER JACQUARD,) (COLLECTIF CARTON PLEIN)

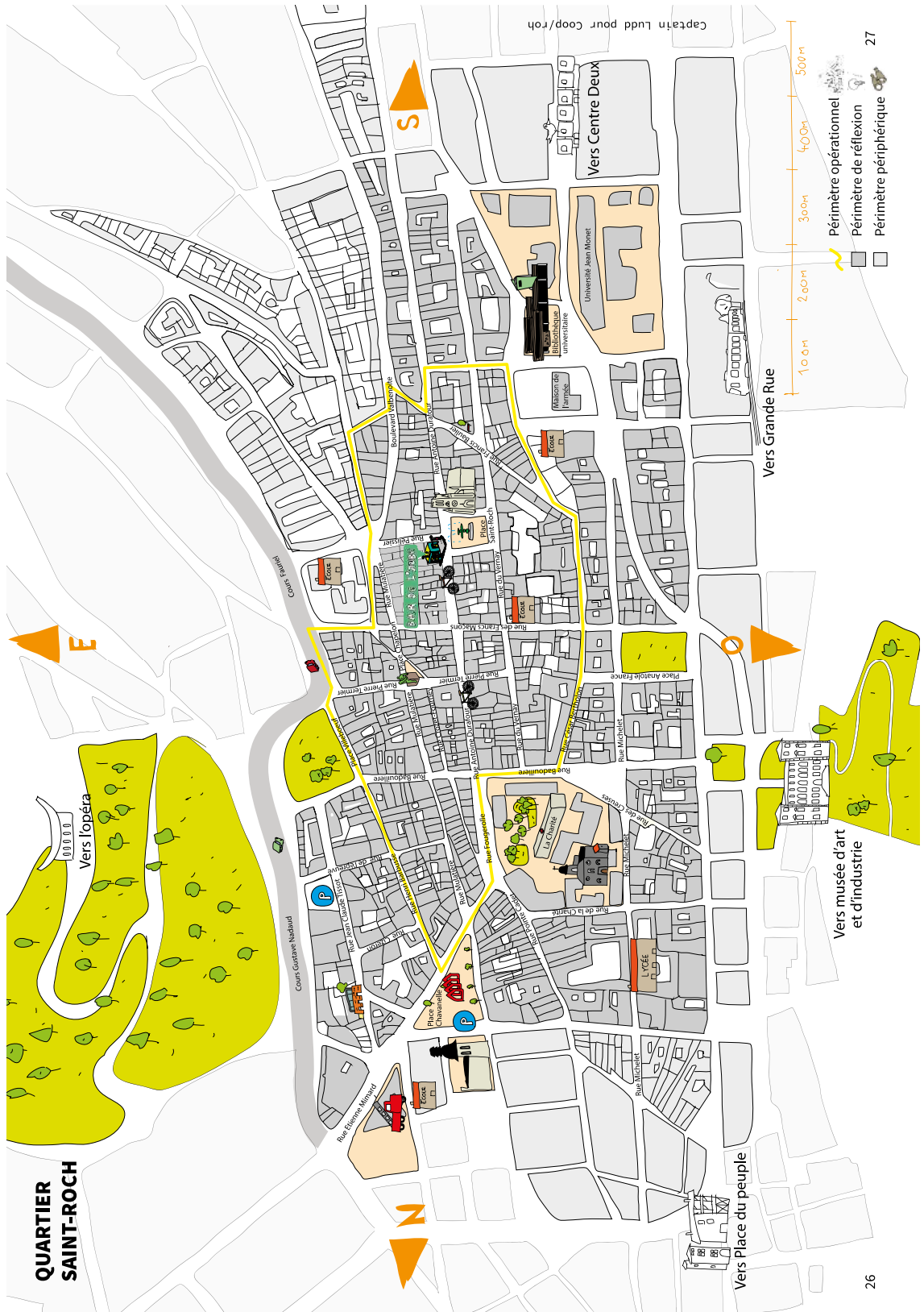
ANNEXE 3- CARTE DES REZ DE CHAUSSÉES VACANTS À SAINT ROCH EN 2017 (COOPROCH)



ANNEXE 4- PHOTOS ETAT DES LIEUX SAINT ROCH (COOPROCH ET M.BIARD)



ANNEXE 5- PÉRIMÈTRES DU PROJET URBAIN SAINT ROCH (COOP ROCH)



The rhythms of the contemporary city are accelerating: it lives 24/24 : distances are being erased by innovative modes of transport, communication and work. Lifestyles are evolving in the direction of a search for alternatives to the excesses of urban planning that have been put in place until now. Urban neglect represents a significant proportion of French cities and shows the urgent need to build the city differently.

The challenge for city designers is now to initiate practices transitions in order to move towards a sustainable city based on this heritage. Invested and temporarily diverted from their initial function during long periods of the urban project process, they represent a potential of local resources capable, through transition urban planning, of generating temporary dynamics to impact the final project. Nevertheless, their deployment is still recent and often marginal for the urban planners in charge of the management part of these projects. These experiments can indeed be a source of doubt and thus hinder the necessary adaptation of planning processes aimed to support an inclusive urban project.

This work will study: how can the temporary investment of a space waiting for a project be structuring for the project owner in the urban project process? The study will conclude that beyond a simple land optimization, the project owner can find in transitional urban planning and its experiments, a triggering tool for transforming its practices and thus, enable a real transition towards a shared urban factory.

KEY WORDS:

Transient urban planning, urban neglected areas, urban co-construction, project owner, value use, transition.

Les rythmes animant la ville contemporaine s'accélèrent : elle vit 24h/24, les distances s'effacent progressivement par des modes de transports, de communication et de travail innovants. Cependant, les délaissés urbains (friches, dent creuse, espace public négligé) représentent une part importante des villes françaises et témoignent d'une urgence à fabriquer la ville autrement.

L'enjeu des concepteurs de la ville est désormais d'engager une transition de leurs pratiques pour aller dans le sens de la ville durable. Les délaissés urbains en attente d'une transformation, peuvent être investis et détournés temporairement de leur fonction initiale. Ils représentent dans ce cas, un potentiel de ressources locales capables par le biais de l'urbanisme transitoire de générer des dynamiques pouvant influencer le projet final. Néanmoins, leur déploiement reste récent et souvent marginal auprès des urbanistes chargés de la maîtrise d'ouvrage de ces projets. Ces expérimentations peuvent être source d'incertitudes et ainsi freiner les adaptations nécessaires dans la fabrique urbaine.

Ce mémoire étudiera : en quoi l'investissement temporaire d'un espace en attente de projet peut être structurant pour le maître d'ouvrage dans le processus de projet urbain. L'étude conclura qu'au-delà d'une simple optimisation foncière, le maître d'ouvrage peut trouver dans l'urbanisme transitoire et ses expérimentations, un outil fondateur, qui lui permet de réorienter ses pratiques et ainsi d'engager une réelle transition vers une fabrique urbaine partagée.

MOTS CLÉS :

Urbanisme transitoire, délaissés urbains, co-construction urbaine, maître d'ouvrage, valeur d'usage

REPRODUCTION INTERDITE, TOUS DROITS RÉSERVÉS

©

MÉLISSA BIARD